

Domaine « Arts, lettres, langues »

et Domaine « Sciences »

**Double licence
« Sciences et allemand »**

**Allemand Langues, Littératures, Civilisations
étrangères et régionales (LLCER)**

&

**Une licence scientifique parmi Mathématiques,
Chimie, Sciences de la vie, Physique**

Parcours « Allemand-Sciences »

2024-2025

Cette Double Licence est unique en France, proposant une formation en Lettres et une formation en Sciences à la fois.

Si la composante « Lettres » se déroule à Malesherbes et ne concerne qu'une seule UFR (Unité de Formation et de Recherche), le volet « Sciences » se déroule à Jussieu. Il commence par une 1^{ère} année avec deux portails possibles (Maths-Physique-Informatique ou Maths-Chimie-Sciences de la Vie), puis une 2^e et 3^e année dans une des UFR Mathématiques, Physique, Science de la Vie, Chimie, Sciences de la Terre ou Informatique.

Donc un secrétariat à Malesherbes, mais six différents à Jussieu, puisque vous allez viser une licence parmi les six possibles en combinaison avec les études germaniques.

La 3^e année de cette double formation se passe obligatoirement en pays germanophone – l'enseignement est suivi en accord avec le coordinateur de la discipline à Malesherbes et à Jussieu, et le diplôme est toujours décerné par Sorbonne Université.

Dans cette brochure vous trouvez des informations détaillées sur l'UFR d'études germaniques, concernant tous, et plus brèves sur les UFR de Sciences, car dépendant du parcours choisi.

**Peter Reinhardt (coordinateur sciences)
et Anne-Laure Briatte (coordinatrice études germaniques)**

Table des matières

PRÉSENTATION DE L'UFR ET DE LA COMPOSANTE DES ETUDES GERMANIQUES	5
(PARCOURS DE MONO-LICENCE, DOUBLES LICENCES, MAJEURE/MINEURE CONFONDUS)	5
SECRETARIAT DE L'UFR	6
NOTE A L'ATTENTION DES ETUDIANTES ET DES ETUDIANTS DE L'UFR PROVENANT D'UN PAYS HORS EUROPE	6
DU BON USAGE DES COURRIERS ELECTRONIQUES: BONNES PRATIQUES	6
CHARTRE DES ETUDIANT.E.S ET ENSEIGNANT.E/S DE L'UFR	7
INFORMATIONS CONCERNANT LA PRE-RENTREE POUR TOUTES LES ETUDIANTES ET TOUS LES ETUDIANTS DE 1^{RE} ANNEE (LICENCE ET DOUBLE LICENCE)	9
PARCOURS ORTHODIDACTE	11
1. PRESENTATION	11
2. MODALITES.....	11
DOUBLE LICENCE ALLEMAND-SCIENCES	13
STRUCTURE, PROGRAMMES.....	13
LICENCE 1^{ERE}, 2^{EME}, 3^{EME} ANNEES.....	13
1 ^{ERE} ANNEE	14
2 ^{EME} ANNEE.....	17
3 ^{EME} ANNEE.....	20
PARCOURS « ALLEMAND-SCIENCES ».....	24
PROGRAMME 1^{ERE} ANNÉE.....	24
PROGRAMME 2^{EME} ANNÉE.....	33
PROGRAMME 3^{EME} ANNÉE.....	41
MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	55
MODES D'ÉVALUATION.....	55
ORGANISATION DES EXAMENS	56
QUAND SE PRESENTER AU RATTRAPAGE ?	57
LE PLAGIAT A L'UNIVERSITE ET A L'UFR D'ÉTUDES GERMANIQUES ET NORDIQUES.....	59

MCC LICENCE 1 (CONTROLE CONTINU ET MIXTE)	60
MCC LICENCE 2 (CONTROLE CONTINU ET MIXTE)	62
MCC LICENCE 3 (CONTROLE CONTINU ET MIXTE)	63
CONTROLE TERMINAL	67
LICENCE 1 ^{ERE} ANNEE – CONTROLE TERMINAL	67
LICENCE 2 ^{EME} ANNEE – CONTROLE TERMINAL	68
<u>CALENDRIERS FACULTAIRES DE LA FL (FACULTE DES LETTRES) ET DE LA FSI (FACULTE DES SCIENCES ET DE L'INGENIERIE)</u>	70

PRÉSENTATION DE L'UFR ET DE LA COMPOSANTE DES ETUDES GERMANIQUES

Directeur de l'UFR : M. Olivier Agard, Professeur

Directeur et directrice adjoints : Mme Frédérique Toudoire-Surlapierre, Professeure
Mme Sandrine Maufroy, Maîtresse de Conférences

Directeur adjoint délégué : M. Luc Bergmans, Maître de Conférences

Responsables du parcours « Allemand LLCER » : Mme Delphine Choffat, MCF – delphine.choffat@sorbonne-universite.fr et M. Dominique Dias, MCF - dominique.dias@sorbonne-universite.fr (Merci d'adresser vos messages aux deux enseignant.e.s à la fois !)

Responsable (pour l'allemand) de la double licence « Sciences – Allemand » : Mme Anne-Laure Briatte, MCF – anne-laure.briatte@sorbonne-universite.fr

Responsable du programme d'études PEA et des échanges Erasmus : Mme Valérie Carré, PR – valerie.carre@sorbonne-universite.fr

Responsable du tutorat : Mme Claire Aslangul, MCF – claire.aslangul@yahoo.fr

Référente égalité et lutte contre les discriminations : Mme Astrid Guillaume, MCF HDR – astrid.guillaume@sorbonne-universite.fr

Heures et jour de réception des enseignantes et des enseignants : se renseigner auprès du secrétariat.

Responsables par année de Licence

(parcours de mono-licence, doubles licences, majeure/mineure confondus)

Licence 1^{re} année : Mme Delphine Choffat, MCF – delphine.choffat@sorbonne-universite.fr

Licence 2^e année : Mme Valérie Carré, PR – valerie.carre@sorbonne-universite.fr

Licence 3^e année : Mme Séverine Adam, MCF – severine.adam@sorbonne-universite.fr

Secrétariat de l'UFR

Centre Universitaire Malesherbes – 108 boulevard Malesherbes – 75850 Paris cedex 17

Courriel : etudes-germaniques@sorbonne-universite.fr

Bureau 307 : tél. 01 43 18 41 41

Bureau 311 : tél. 01 43 18 41 42

Horaires d'ouverture : de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 – secrétariat fermé le lundi matin et le vendredi après-midi

Note à l'attention des étudiantes et des étudiants de l'UFR provenant d'un pays hors Europe

Délivrance d'attestation d'assiduité aux TD pour le renouvellement de la carte de séjour

Lors du renouvellement annuel de la carte de séjour par la Préfecture, l'UFR peut délivrer une attestation d'assiduité aux TD après consultation de l'équipe enseignante et vérification. L'étudiante ou l'étudiant doit contacter l'UFR **dès réception de la date de convocation à la Préfecture** pour demander ce document officiel. **Aucune attestation ne pourra être délivrée dans un délai de moins de 15 jours avant le RV avec la Préfecture.**

Du bon usage des courriers électroniques: bonnes pratiques

- Évitez d'utiliser un surnom ou un nom d'emprunt dans votre adresse mail de façon à ce que vous soyez immédiatement identifiable par le destinataire de votre message.
- Pensez à consulter régulièrement en plus de votre messagerie habituelle votre messagerie étudiante. Il est d'ailleurs possible de connecter la messagerie étudiante Sorbonne avec votre messagerie personnelle.
- Lorsque vous envoyez un document en pièce jointe, accompagnez-le d'un message explicatif, même bref. N'envoyez pas de message sans texte.
- Dans la mesure du possible, anticipez vos questions et respectez des horaires raisonnables lorsque vous envoyez vos messages : vos enseignant.e.s ne sont pas tenu.e.s de répondre un dimanche soir à une question concernant un problème pour le lundi.
- N'envoyez pas de manière séparée le même message à plusieurs enseignant.e.s: pour éviter les pertes de temps dans le traitement des messages et les doublons de réponses, il est préférable de faire un seul envoi en mettant en copie le ou les enseignants également concernés.
- Si vous avez plusieurs questions, regroupez-les dans un seul message.
- Lorsque vous optez pour des destinataires multiples, assurez-vous que tous sont bien concernés par le problème afin d'éviter de surcharger inutilement les messageries.
- Et bien sûr, faites preuve de courtoisie!

CHARTRE des étudiant.e.s et enseignant.e/s de l'UFR

(adoptée par le conseil de l'UFR du 11 juin 2019)

Faire des études supérieures, c'est avoir la chance d'acquérir une large culture et de solides méthodes de travail, de s'épanouir personnellement dans le monde du savoir et de la réflexion, ainsi que de préciser ses projets professionnels.

Les étudiantes et les étudiants s'inscrivent à l'UFR d'études germaniques et nordiques pour découvrir ou approfondir d'autres langues et cultures, développer leurs compétences critiques, analytiques, argumentatives, ainsi que parfaire leur expression orale et écrite. Ces apprentissages nécessitent beaucoup de temps : du temps pour lire, pour réfléchir, pour écrire, pour développer ses propres centres d'intérêt. Les étudiantes et les étudiants s'engagent à consacrer le temps nécessaire à l'acquisition de ces compétences.

Les étudiantes et les étudiants ont besoin de temps, mais aussi de stimulations, de conseils, de directions, d'échanges et d'évaluations de la part des enseignantes et des enseignants, qui s'engagent à soutenir les étudiantes et des étudiants dans leurs objectifs universitaires et professionnels et à leur permettre de s'épanouir dans leurs études.

L'UFR est une communauté réunissant étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, ainsi que les personnels administratifs, dont le fonctionnement repose sur la participation de chacune et de chacun. Les étudiantes et les étudiants sont amené(e)s à approfondir une ou plusieurs langues, la linguistique, la littérature, la philosophie, l'histoire, et plus généralement la culture d'hier et d'aujourd'hui. Les étudiantes et les étudiants s'investissent dans les cours et séminaires qui leur sont proposés, se tiennent informé(e)s de la vie culturelle, politique et sociale de l'aire linguistique de spécialité et développent leurs propres centres d'intérêt dans ces domaines. L'UFR est un lieu ouvert sur la culture et sur l'échange : de nombreuses manifestations culturelles y sont proposées, auxquelles les étudiantes et les étudiants sont encouragé(e)s à participer ; les étudiantes et les étudiants sont également invité(e)s à prendre des initiatives pour proposer des manifestations de leur choix.

Les principales compétences qui seront acquises au terme du cursus universitaire, tel qu'il est proposé à l'UFR d'études germaniques et nordiques, sont les suivantes :

- Compétences d'observation et de compréhension

Le travail sur la langue permet d'accéder rapidement au sens des discours écrits ou oraux, d'en avoir une compréhension précise.

- Compétences d'interprétation et de jugement

Tout type de document ou de discours doit pouvoir être contextualisé, restitué et analysé avec esprit critique.

- Compétences d'expression

Tous les types de communication sont abordés et mis en pratique, à travers différents supports. Les compétences d'expression sont au centre des apprentissages proposés par notre UFR.

- Compétences de créativité

Les compétences orales et écrites, acquises et perfectionnées pendant les études dans des domaines culturels très variés, en lien avec l'actualité ou des périodes historiques plus ou moins éloignées, permettent le développement de la sensibilité, de l'empathie et de la créativité.

- Compétences sociales

La participation sociale et culturelle à la vie de l'UFR favorise l'écoute mutuelle, le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative.

Informations concernant la pré-rentrée pour toutes les étudiantes et tous les étudiants de 1^{re} année (Licence et Double Licence)

Consultez régulièrement les informations en ligne sur le site de la Faculté des Lettres (<https://lettres.sorbonne-universite.fr/actualites/preparer-ma-rentree-2023-2024>) et sur l'ENT.

Les réunions de pré-rentrée auront lieu le **mardi 10 septembre 2024**, en présentiel. Le programme détaillé sera publié sur le site de la Faculté des Lettres.

Le **stage de pré-rentrée**, qui est **obligatoire** pour les étudiantes et les étudiants du parcours « **Allemand** », du parcours « **Traduction franco-allemande** » et pour les étudiantes et les étudiants des **doubles licences**, aura lieu du **10 au 13 septembre 2024 inclus** en présentiel. Le planning provisoire sera mis prochainement en ligne sur la plateforme de documentation moodle de l'UFR d'Etudes germaniques et nordiques (rubrique *Actualités*).

<https://moodle-lettres-24.sorbonne-universite.fr/mod/folder/view.php?id=11702>

À partir de début septembre, vous trouverez également sur cette plateforme et sur l'ENT les emplois du temps et la brochure actualisée.

Inscriptions pédagogiques (IP)

Les groupes de TD, ainsi que les groupes de TD de phonétique, seront établis durant le stage de pré-rentrée. Au terme de cette répartition, les étudiantes et les étudiants pourront finaliser leurs inscriptions pédagogiques dans les TD pour l'année 2024-2025.

Pour s'inscrire aux enseignements des semestres impairs (1, 3, 5), se connecter à l'ENT ETUDIANT-<https://ent.sorbonne-universite.fr>: Onglet Scolarité/ IP

Formation	Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions
Doubles licences et licences majeure/mineure L2 et L3	10 septembre à 10h	début octobre
Licences 2 et DU 2	10 septembre à 15h	début octobre
Licences 3 et DU 3	11 septembre à 15h	début octobre
Doubles licences et licences majeure/mineure L1	12 septembre à 10h	début octobre

Licences 1 et DU 1	12 septembre à 15h	début octobre
--------------------	--------------------	---------------

En **janvier / février 2025** : inscription en ligne aux semestres pairs. De plus amples informations seront fournies dans l'ENT étudiant.

Début des enseignements : CM + TD : Lundi 16 septembre 2024

ATTENTION : début des enseignements à la faculté des Sciences lundi 9 Septembre !!

Parcours orthodidacte

Référent : Olivier Duplâtre – olivier.duplatre@sorbonne-universite.fr

1. Présentation

Cette formation s'adresse à toutes les personnes désireuses de se perfectionner en français : elle a pour objectif l'éradication des erreurs qui apparaissent dans les lettres, courriels, rapports, etc. et qui peuvent porter préjudice à la crédibilité des étudiantes et étudiants ou des candidates ou candidats à un emploi.

La formation commence par un test de 140 questions à seule fin de déterminer le niveau de l'étudiante ou de l'étudiant. L'étudiante ou l'étudiant dispose de 15 secondes pour répondre à chaque question.

En fonction des réponses, l'étudiante ou l'étudiant sera affecté.e au niveau 1, 2, 3 ou 4 ; un parcours personnalisé lui sera alors proposé.

La formation débute par ses exercices portant sur les différentes séquences de chaque niveau, le but étant de valider le niveau 4 ou, au moins, d'effectuer l'intégralité du parcours.

Voici les points abordés :

- Orthographe
- Conjugaison
- Concordance des temps
- Sens des mots
- Anglicismes
- Sigles
- Pléonasmes
- Emplois fautifs
- Emplois critiqués

Quels sont les avantages de cette formation ?

- Les exercices sont variés et adaptés au niveau de l'apprenant
- Orthodidacte est simple à utiliser
- L'étudiant peut travailler à son rythme
- Chaque exercice est précédé d'une brève leçon
- Chaque erreur est expliquée
- Enfin, orthodidacte permet aux étudiants de mesurer leur progression à l'aide de statistiques portant sur les thèmes abordés.

2. Modalités

Ce parcours est réservé aux étudiantes et étudiants de 1^{re} année inscrits en licence ou dans l'une des doubles licences incluant l'allemand.

Il est facultatif, mais vivement conseillé.

Un bonus sera accordé au 2^e semestre aux étudiants ayant réalisé la totalité de leur parcours.

La date limite pour effectuer ce parcours est le **30 avril**.

Aucune démarche n'est à effectuer. Les étudiants seront directement inscrits et pourront accéder à leur compte orthodidacte

Bon à savoir: la réalisation du parcours Orthodidacte permet d'améliorer la moyenne globale obtenue à l'UE1 de 0,25 points.

Double licence Allemand-Sciences

Structure, programmes

Licence 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} années

Maquettes du parcours « Allemand-sciences »

1^{ère} année

Tutorat : mise en place courant octobre / novembre. Le tutorat est **obligatoire** pour les étudiantes et les étudiants de la **1^{ère} année de la Licence d'allemand LLCER** ; tutorat en grammaire / traduction (1h30 / sem.), en littérature (1h30 / sem.) et en civilisation (1h30 / sem.).

Semestre 1 (1SLA011)

Unité d'enseignement 1 (UE 1) : allemand		
ECTS et coef. (total : 15 ECTS)	Intitulé et code Apogée	Les enseignements
7 ECTS coef. 7	Langue et Linguistique allemande (LU1AL11F) - L1GNL GAL : (4 ECTS) (coef. 4) Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (1) - L1GNTRAL : (3 ECTS) (coef. 3) - Traduction : initiation - Compétence orale	1h CM Grammaire 1h30 TD Grammaire 1h TD Phonétique 1h30 TD Version 1h TD Compréhension de l'oral et expression orale <u>ou</u> 1h30 Atelier de lecture à voix haute Resp. : M.Sähn, MCF
2 ECTS coef. 2	Méthodologie (LU4AL11F)	1h30 TD Étudier les pays germanophones : approches et outils Resp. : M. Chevrel, MCF
2 blocs au choix entre « Littérature », « Histoire et civilisation » et « Culture ». Il faudra avoir étudié chacun des blocs sur l'année et en fonction des compatibilités d'emploi du temps.		
3 ECTS coef. 3 (au choix)	Littératures de langue allemande. Une initiation (LU2AL11F)	1h CM Les littératures de langue allemande après 1945 1h30 TD Les grands textes de la littérature allemande au XX ^{ème} siècle Resp. : M. Darras, MCF
3 ECTS coef. 3 (au choix)	Histoire et civilisation (LU3AL11F)	1h CM Repères historiques et culturels 2h TD Découverte de textes et documents

		Resp. : Mme Gombeaud, MCF
3 ECTS coef. 3 (au choix)	Culture (LU5AL11F)	1h CM Histoire des arts 2h TD Projet culturel Resp. : Mme Carré, PR
Unité d'enseignement 2 (UE 2) : sciences		
Portail Maths - Physique - Info	1MA001 (DC) – 6 ECTS 1PY001 (Méca-Phys) – 6 ECTS 1IN001 – 6 ECTS	Cours de maths spécifique pour tous les Doubles Coursus
Portail Maths – Chimie - Sciences de la Vie	1MA001 (DC) – 6 ECTS 1CI001 – 6 ECTS 1SV001 – 6 ECTS	Si Sciences de la Terre envisagées, on commence néanmoins ici, en s'informant sur le contenu du 1 ^{er} semestre Sciences de la Terre

Semestre 2 (2SLA011)

Unité d'enseignement 1 (UE 1) : allemand		
ECTS et coef. (total : 15 ECTS)	Intitulé et code Apogée	Les enseignements
7 ECTS coef. 7	Langue et Linguistique allemande (LU1AL21F) - L2GNL GAL : (4 ECTS) (coef. 4) Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (1) - L2GNTRAL : (3 ECTS) (coef. 3) - Traduction : initiation - Compétence orale	1h CM Syntaxe contrastive 1h30 TD Grammaire 1h TD Prosodie 1h30 TD Thème d'imitation 1h TD Version 1h TD Compréhension de l'oral et expression orale <u>ou</u> 1h30 Atelier de lecture à voix haute Resp. : M. Sähn, MCF
2 ECTS coef. 2	Méthodologie (LU4AL21F)	1h30 TD Étudier les pays germanophones : approches et outils Resp. : M. Chevrel, MCF

2 blocs au choix entre « Littérature », « Histoire et civilisation » et « Culture ».
Il faudra avoir étudié chacun des blocs sur l'année et en fonction des compatibilités d'emploi du temps.

3 ECTS coef. 3 (au choix)	(LU2AL21F) Littératures de langue allemande. Une initiation	1h CM Les littératures de langue allemande au XIXe siècle 1h30 TD Les œuvres majeures de la littérature allemande au XIXème siècle Resp. : M. Darras, MCF
3 ECTS coef. 3 (au choix)	(LU3AL21F) Histoire et civilisation	1h CM L'Allemagne contemporaine 2h TD Les acteurs politiques et sociaux Resp. : Mme Briatte, MCF
3 ECTS coef. 3 (au choix)	(LU5AL21F) Culture	1h CM Histoire des arts 1h30 TD histoire de la peinture Resp. : Mme Carré, PR
Unité d'enseignement 2 (UE 2) : sciences		
Cours communs	1MA002 – 6 ECTS ARE – 3 ECTS	Mathématiques communes à tous les Double Cursus Atelier de Recherche Encadré
Préparation à la licence envisagée	1MA003 – 1SV002 – 1IN002 – 1PY002 – 1CI002 6ST002 (tous à 9 ECTS)	Un cours parmi les 6 propositions à 9 ECTS, amenant à la licence souhaitée.

Participation au module de grammaire décyclé assuré par Thomas Sähn (cf. EDT): la meilleure note obtenue dans ce module compte pour un des contrôles du TD de grammaire

Maquettes du parcours « Allemand - sciences »

2^{ème} année

Semestre 3 (3SLA011)

Unité d'enseignement 1 (UE 1) : allemand		
ECTS et coef. (total : 15 ECTS)	Intitulé et code Apogée	Les enseignements
7 ECTS coef. 7	Langue et Linguistique allemande (LU1AL31F) - L3GNL GAL : (4 ECTS) (coef. 4) Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (2) - L3GNTRAL : (3 ECTS) (coef. 3) - Traduction : perfectionnement - Compétence orale	1h CM Grammaire 1h30 TD Grammaire 1h30 TD Thème 1h30 TD version 1h TD Compréhension de l'oral et expression orale <u>ou</u> 1h30 Atelier théâtre Resp. : M. Duplâtre, MCF
Au choix 2 enseignements parmi LU2AL31F, LU3AL31F, LU4AL31F et LU5AL31F, en fonction des compatibilités d'emploi du temps		
4 ECTS coef. 4 (au choix)	(LU2AL31F) Littératures de langue allemande. Genres et périodes	<u>1h30 Séminaire 1</u> : <u>1h30 Séminaire 2</u> : Resp. : Mme Le Moël, PR

4 ECTS coef. 4 (au choix)	(LU3AL31F) Histoire et civilisation	1h CM et 1h30 TD : Le long XIXe siècle. Du Congrès de Vienne à la fin de la Première guerre mondiale, 1815-1918 Resp. : Mme Briatte, MCF
4 ECTS coef. 4 (au choix)	(LU4AL31F) Histoire des idées allemandes	1h CM 1h30 TD Resp. : M. Agard, PR
4 ECTS coef. 4 (au choix)	(LU5AL31F) Culture	1h CM Histoire des arts 2h TD Projet culturel Resp. : Mme Carré, PR
<p>Unité d'enseignement 2 (UE2) : sciences</p> <p>Enseignements spécifiques à la licence de Science envisagée, à choisir individuellement avec les responsables des UFR respectives, en fonction du planning de l'UFR d'études germaniques et le choix d'options</p>		

Participation au module de grammaire décyclé assuré par Thomas Sähn (cf. EDT): la meilleure note obtenue dans ce module compte pour un des contrôles du TD de grammaire.

Semestre 4 (4SLA011)

Unité d'enseignement 1 (UE 1) : allemand		
ECTS et coef. (total : 15 ECTS)	Intitulé et code Apogée	Les enseignements
7 ECTS coef. 7	Langue et Linguistique allemande (LU1AL41F) - L4GNL GAL : (4 ECTS) (coef. 4) Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (2) - L4GNTRAL : (3 ECTS) (coef. 3) - Traduction : perfectionnement - Compétence orale	1h CM Linguistique 1h30 TD Grammaire 1h30 TD Thème 1h30 TD Version 1h Compréhension de l'oral et expression orale <u>ou</u> 1h30 Atelier théâtre Resp. : M. Duplâtre, MCF
<p>Au choix 2 enseignements parmi LU2AL41F, LU3AL41F, LU4AL41F, LU5AL41F, et en fonction</p>		

des compatibilités d'emploi du temps		
4 ECTS coef. 4 (au choix)	(LU2AL41F) Littératures de langue allemande. Genres et périodes	1h30 Séminaire 1 : Représentations de la femme dans le théâtre du <i>Sturm und Drang</i> . Enjeux esthétiques et sociétaux 1h30 Séminaire 2 : Visions de Rome dans la littérature allemande, de Goethe à Rilke Resp. : Mme Le Moël, PR
4 ECTS coef. 4 (au choix)	(LU3AL41F) Histoire et civilisation	1h CM et 1h30 TD : De la démocratie à la dictature : l'Allemagne de 1918 à 1945 Resp. : Mme Carré, PR
4 ECTS coef. 4 (au choix)	(LU4AL41F) Histoire des idées allemandes	1h CM 1h30 TD Resp.: M. Agard, PR
4 ECTS coef. 4 (au choix)	(LU5AL41F) Culture	1h CM Histoire des arts 2h TD Projet culturel Resp. : Mme Carré, PR
Unité d'enseignement 2 (UE2) : sciences		
Enseignements spécifiques à la licence de Science envisagée, à choisir individuellement avec les responsables des UFR respectives, en fonction du planning de l'UFR d'études germaniques et le choix d'options		

Participation au module de grammaire décyclé assuré par Thomas Sähn (cf. EDT): la meilleure note obtenue dans ce module compte pour un des contrôles du TD de grammaire.

Maquettes du parcours « Allemand - sciences »

3^{ème} année

Les étudiants de la double licence sciences-allemand passent leur 3^e année dans une université germanophone. Pour établir leur contrat pédagogique (*learning agreement*), ils s'appuieront sur la maquette ci-dessous :

Semestre 5 (5SLA011)

Unité d'enseignement 1 (UE 1) : allemand		
ECTS et coef. (total : 15 ECTS)	Intitulé et code Apogée	Les enseignements
7 ECTS coef. 7	Langue et Linguistique allemande (LU1AL51F) - LSGNL GAL : (4 ECTS) (coef. 4) - Linguistique moderne - Histoire de la langue - Compétences grammaticales - LSGNTRAL : (3 ECTS) (coef. 3) Maîtrise de la traduction - Compétence orale	1h TD Compétences grammaticales Au choix : 1h CM Linguistique moderne 1h TD Linguistique moderne Ou : 1h CM Linguistique historique 1h TD Lecture de textes médiévaux 1h30 TD Thème 1h30 TD Version 1h TD Compréhension de l'oral et expression orale ou 1h30 Atelier théâtre Resp. : Mme Adam, MCF
Au choix 2 enseignements parmi LU2AL41F, LU3AL41F, LU4AL41F, LU5AL41F		

5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS, coef. 5 ou 3	(LU3AL51F) Littératures de langue allemande. Méthodes et approches	1h CM1 : La Grèce et le philhellénisme dans la littérature allemande (milieu XVIII ^e -deuxième moitié du XIX ^e siècle) 1h CM2 : La nouvelle de langue allemande autour de 1800 (Goethe, <i>Unterhaltungen deutscher Ausgewanderten</i>) <u>1h30 Séminaire 1</u> : Venedig-Gedichte in der deutschsprachigen Literatur <u>1h30 Séminaire 2</u> : 1933 - Gertrud Kolmar Resp. : M. Banoun, PR
5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS, coef. 5 ou 3	(LU3AL51F) Histoire et civilisation	1h CM1 et 1h TD1 : De la Réforme à la Guerre de Trente ans. Histoire de la foi et géographie de la religion dans les pays germaniques (1517-1648) 1h CM2 et 1h TD2 : Les mutations de la société ouest-allemande de 1945 à nos jours Resp. : Mme Miard-Delacroix, PR
5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS, coef. 5 ou 3	(LU4AL51F) Histoire des idées allemandes	1h CM et 1h30 TD: Hegel et Marx : démocratie et capitalisme, l'entrée dans la modernité Resp. : M. Agard, PR
5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS, coef. 5 ou 3	(LU5AL51F) Culture	1h CM Histoire des arts (histoire culturelle de l'opéra allemand) 1h30 TD Histoire des arts 1h30 TD Théories de la culture Resp. : Mme Carré, PR
Unité d'enseignement 2 (UE2) : sciences Enseignements spécifiques à la licence de Science envisagée, à choisir individuellement avec les coordinateurs ERASMUS des UFR respectives		

Participation au module de grammaire décyclé assuré par Thomas Sähn (cf. EDT): la meilleure note obtenue dans ce module compte pour un des contrôles du TD de grammaire

Semestre 6 (6SLA011)

Unité d'enseignement 1 (UE 1) : allemand		
ECTS et coef. (total : 15 ECTS)	Intitulé et code Apogée	Les enseignements
7 ECTS coef. 7	Langue et Linguistique allemande (LU1AL61F) - L6GNL GAL : (4 ECTS) (coef. 4) - Linguistique moderne - Histoire de la langue - L6GNTRAL : (3 ECTS) (coef. 3) : - Maîtrise de la traduction - Compétence orale	1h TD Compétences grammaticales Au choix : 1h CM Linguistique moderne 1h TD Linguistique moderne Ou : 1h CM Linguistique historique 1h TD Lecture de textes médiévaux 1h30 TD Thème 1h30 TD Version 1h TD Compréhension de l'oral et expression orale <u>ou</u> 1h30 Atelier théâtre Resp. : Mme Adam, MCF Resp. : Mme Adam, MCF
Au choix 2 EC parmi LU2AL61F, LU3AL51F, LU4AL61F et LU5AL61F en combinant une option dominante (tous les enseignements de l'EC : 5 ECTS) et une option complémentaire à 3 ECTS (au choix 1CM et 1 TD / séminaire proposés dans l'EC)		
5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS, coef. 5 ou 3	(LU2AL61F) Littératures de langue allemande. Méthodes et approches	1h CM1 et 1h30 TD : Littérature de langue allemande XX ^e -XXI ^e siècle et 'Literaturworkshop' autour de l'écrivaine en résidence, Emine Sevgi Özdamar 1h CM2 Introduction à la littérature baroque 1h30 : Séminaire Resp. : M. Banoun, PR
5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS, coef. 5 ou 3	(LU3AL61F) Histoire et civilisation	1h CM1 et 1h TD1 : Des traités de Westphalie au Congrès de Vienne : les pays germaniques dans le concert européen (1648-1815) 1h CM2 et 1h TD2 : La société en RDA entre utopie et réalité (1949-1990) Resp. : Mme Miard-Delacroix, PR

5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS, coef. 5 ou 3	(LU4AL61F) Histoire des idées allemandes	1h CM et 1h30 TD La polarité Orient/Occident au début du siècle en Allemagne : Weber et Troeltsch Resp. : M. Agard, PR
5 ECTS si option dominante, sinon 3 ECTS, coef. 5 ou 3	(LU5AL61F) Culture	1h CM Histoire des arts 2h TD Projet culturel Stage long Resp. : Mme Carré, PR
<p>Unité d'enseignement 2 (UE2) : sciences</p> <p>Enseignements spécifiques à la licence de Science envisagée, à choisir individuellement avec les coordinateurs ERASMUS des UFR respectives</p>		

Participation au module de grammaire décyclé assuré par Thomas Sähn (cf. EDT): la meilleure note obtenue dans ce module compte pour un des contrôles du TD de grammaire

Licence mention « Langue, littératures et civilisations étrangères et régionales
» (LLCER)

Parcours « Allemand-Sciences »

PROGRAMME 1^{ère} ANNÉE

UE 1 : LU1AL11F (S1) et LU1AL21F (S2)

Langue et Linguistique allemande

L1/L2GNL GAL : Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (1)

Grammaire et linguistique allemande

Semestre 1 (L1)

- **CM Grammaire : morphosyntaxe** (Delphine Choffat) (1h / sem.)

Le cours sera consacré au groupe nominal en lien avec ses fonctions dans l'énoncé verbal. Après avoir donné les caractéristiques du groupe nominal et en avoir présenté la structure, on abordera la question du genre et du marquage du pluriel des substantifs. On étudiera également de manière approfondie le marquage flexionnel du groupe nominal et l'emploi des cas.. Le cours s'achèvera par l'étude des groupes verbaux relatifs.

Les étudiantes et les étudiants devront acquérir la *Grammaire pratique de l'étudiant* de Delphine Choffat, à laquelle il sera fait référence chaque semaine dans le cours magistral. En outre, la consultation régulière d'une grammaire du français apporte un éclairage nécessaire. Nous recommandons dès la première année, pour le cours magistral et les travaux dirigés, les ouvrages suivants :

Grammaires

BRESSON, Daniel, 2001. *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*. Paris, Hachette.

CHOFFAT, Delphine, 2020. *Grammaire pratique de l'étudiant*. 5^{ème} édition. Louvain-la-Neuve, De Boeck. (ouvrage à acquérir !)

HELBIG, Gerhard / BUSCHA, Joachim, 2013. *Deutsche Grammatik. Ein Handbuch für den Ausländerunterricht*. Berlin, Langenscheidt. [des éditions antérieures sont téléchargeables sur internet]

MULLER, François, 2001. *Grammaire de l'allemand*. Paris, Nathan.

RIEGEL, Martin/ PELLAT, Jean-Christophe/ RIOUL, René, 2018. *Grammaire méthodique du français*. 7^{ème} édition mise à jour. Paris, Presses Universitaires de France.

Lectures conseillées

MAINGUENEAU, Dominique, 2009. *Aborder la linguistique*. Paris, Seuil.

YAGUELLO, Marina, 1981. *Alice au pays du langage. Pour comprendre la linguistique*. Paris, Seuil. Une bibliographie détaillée sera distribuée lors de la première séance.

- **TD Grammaire** (D. Dias, S. Adam) (1h30 / sem.)

Le TD de grammaire approfondira, sous forme d'exercices d'application, les chapitres vus dans le CM.

Semestre 2 (L2)

- **CM Syntaxe contrastive** (D. Choffat) (1h / sem.)

Le cours reviendra sur les grands principes de la syntaxe de l'allemand, en tenant compte de la perspective contrastive allemand-français : prépositions et groupes prépositionnels ; ordre des éléments dans l'énoncé ; formation et emplois des temps du subjonctif 1 et du subjonctif 2 ; discours rapporté ; voix passive ; verbes de modalité. Ce CM s'appuiera la **Grammaire pratique de l'étudiant de Delphine Choffat** – cf. ci-dessus le descriptif du CM de grammaire au semestre 1.

- **TD Grammaire** (D. Dias, T. Sähn) (1h30 / sem.)

Le TD de grammaire approfondira, sous forme d'exercices d'application, les chapitres vus dans le CM.

Semestre 1 (L1)

- **CM Phonétique** (D. Dias) (1h / sem.)

La moitié des séances sera consacrée à la phonétique articulatoire (description de l'articulation des voyelles et des consonnes ; les variantes articulatoires ; les changements articulatoires – faits d'analogies, évolutions diachroniques) ; l'autre moitié sera consacrée à la prosodie (accent de lexème, de groupe, d'énoncé ; courbes intonatoires).

Bibliographie

Das Aussprachewörterbuch, Duden in 12 Bänden, Band 6, 2010.

PÉTURSSON, Magnús/ NEPPERT, Joachim, 1996. *Elementarbuch der Phonetik*. Hamburg, Buske.

STAFFELDT, Sven, 2010. *Einführung in die Phonetik, Phonologie und Graphematik des Deutschen*. Tübingen, Stauffenburg Verlag.

VAISSIERE, Jacqueline, 2011. *La Phonétique*. Que sais-je, Paris, PUF.

WIESE, Richard, 2010. *Phonetik und Phonologie*. Paderborn, Fink.

- **TD Phonétique** (D. Dias, T. Sähn) (1h / sem.)

Le but de ce TD est de sensibiliser les étudiantes et les étudiants aux spécificités phonétiques de l'allemand (en particulier en les mettant en regard du système phonétique du français), afin de leur permettre d'améliorer leur prononciation. Nous aborderons d'une part les oppositions vocaliques et consonantiques, et en particulier les sons qui présentent des difficultés de perception et de réalisation pour les francophones ; d'autre part l'accentuation des lexèmes, des groupes syntaxiques et des énoncés en allemand. Les étudiantes et les

étudiants réaliseront des exercices pratiques de repérage, d'analyse et d'entraînement à la prononciation.

Semestre 2 (L2)

- **TD Prosodie** (Olivier Duplâtre ,N.N.) (1h / sem.)

Le deuxième semestre sera consacré aux phénomènes de prosodie. Après avoir passé en revue les règles d'accentuation des lexèmes, on passera à l'accent de groupe puis à l'accent d'énoncé.

L1/L2GNTRAL : Traduction : initiation – Compétence orale

TRADUCTION : INITIATION

- **TD de Version** (L1 : 1h30 et L2 : 1 h / sem.) + **TD de Thème** (S. Adam, T. Sähn) (L2 : 1h30 / sem.)

L'initiation à la pratique de la traduction a pour but une prise de conscience du rôle de « passeur » du traducteur : traduire un texte est un exercice de transfert, de transposition d'un texte d'une langue à l'autre. L'entraînement au thème (traduction du français vers l'allemand) et à la version (traduction de l'allemand vers le français) s'appuiera sur divers types de textes (narratifs, descriptifs, explicatifs, argumentatifs ...) concernant des champs lexicaux variés. Les textes proposés, qui relèveront de différents genres (romans, articles de presse, textes scientifiques etc.), comporteront des structures syntaxiques diverses. Les étudiantes et les étudiants seront sensibilisé(e)s aux différences entre les deux systèmes linguistiques (français et allemand) et développeront / appliqueront des 'techniques' de transposition visant à trouver la « meilleure équivalence ».

Bibliographie

Les étudiantes et les étudiants doivent posséder un dictionnaire bilingue allemand-français / français-allemand. La consultation d'un dictionnaire unilingue est indispensable.

Dictionnaires bilingues

PONS *Großwörterbuch Französisch - Deutsch / Deutsch - Französisch*. (Vollständige Neuentwicklung). Stuttgart, Klett. Accessible gratuitement en ligne : <http://fr.pons.com/traduction>

Grand dictionnaire français - allemand / allemand - français par Pierre Grappin. Paris, Larousse.

Dictionnaires unilingues

DUDEN, *Deutsches Universalwörterbuch A-Z*. Mannheim /Leipzig / Wien / Zürich, Dudenverlag. Accessible gratuitement en ligne : <http://www.duden.de/woerterbuch>

LANGENSCHIEDT *Großwörterbuch Deutsch als Fremdsprache*. Gebundene Ausgabe 2015. Acheter la version 'mit-Online-Anbindung', qui permet d'avoir accès en ligne au dictionnaire : <https://www.langenscheidt.de/Langenscheidt-Grosswoerterbuch-Deutsch-als-Fremdsprache-Buch-mit-Online-Anbindung/978-3-468-49039-2>

Stilwörterbuch der deutschen Sprache (9., überarbeitete und aktualisierte Auflage 2010). Mannheim / Leipzig / Wien / Zürich, Dudenverlag.

Le Nouveau Petit Robert. Paris, Dictionnaire Le Robert.

L'ouvrage suivant est une excellente introduction à la technique de la traduction :

PERENNEC, Marcel, 1993. *Éléments de traduction comparée français-allemand*. Paris, Nathan.

Pour l'apprentissage systématique du **lexique**, il est vivement conseillé (outre l'indispensable « cahier de vocabulaire » élaboré à partir des lectures quotidiennes) de travailler avec un **recueil de vocabulaire** et un **recueil d'exercices** :

FERENBACH, Magda / SCHÜSSLER, Ingrid, 2007. *Wörter zur Wahl*. Stuttgart, Klett.

LANGENSCHIEDT *Grundwortschatz Deutsch. Übungsbuch einsprachig Deutsch*, 2013. München, Langenscheidt bei Klett.

LAVEAU, Paul, 2004. *Kerndeutsch. Les mots allemands « intraduisibles » classés et commentés*. Paris, Ellipses.

NIEMANN, Raymond-Fred, 1998. *Les mots allemands. Deutsch-französischer Wortschatz nach Sachgruppen. Edition complète*. Paris, Hachette.

ROUBY, Francine, 1993/1999. *Dire le monde. Vocabulaire thématique français-allemand. 2 volumes*. Paris, Ellipses.

Parmi les dictionnaires des **synonymes** en français et en allemand, les étudiantes et étudiants peuvent notamment consulter :

DUDEN: *Das Synonymwörterbuch: Treffend formulieren mit 300000 sinnverwandten Wörtern* (Band 8), 2019. 7. Auflage. Mannheim / Leipzig / Wien / Zürich, Dudenverlag

GENOUVRIER, Emile / DESIRAT, Claude / HORDE, Tristan, 2004. *Dictionnaires des synonymes*. Paris, Larousse.

et

- **soit TD Compréhension de l'oral et expression orale** (1h / sem.)

Ce cours est destiné à l'entraînement aux quatre activités langagières : compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression orale et expression écrite. Les supports servant à cet entraînement peuvent être des textes de nature diverse (articles de presse / extraits d'œuvres littéraires...) ainsi que des documents visuels (caricatures...), audio ou audiovisuels (extraits de films...).

- **soit TD Atelier de lecture à voix haute en allemand** (G. Darras) (1,5h / sem.)

Cet atelier vise à développer et approfondir des compétences de pratique orale spécifiques telles que la diction et l'accentuation à travers la mémorisation de textes littéraires divers (poèmes, textes en prose, dialogues de théâtre, monologues etc.). Également conçu comme une sorte de préparation aux ateliers-théâtre des années suivantes (2^{ème} et 3^{ème} année), cet atelier vise néanmoins avant tout à faire découvrir ou redécouvrir le plaisir qu'il y a à dire un texte appris par cœur !

Les textes travaillés pourront faire l'objet d'une présentation publique (lecture) à la fin des deux semestres.

UE 2 : LU2AL11F (S1) et LU2AL21F (S2)

L1/L2GNLIAL Littératures de langue allemande. Une initiation

Semestre 1 (L1)

Cours 1

L1GNLIAL

- **CM1** *Les littératures de langue allemande après 1945* (B. Banoun) (1h / sem.)
- **TD** *Les littératures de langue allemande après 1945* (S. Arlaud / G. Darras) (1h30 / sem.)

Ce panorama des littératures de langue allemande après 1945 (et principalement jusqu'aux années 2000) et de leurs différents courants fait – après un retour en amont vers les années 1933-1945 – une large place à l'histoire et aux contextes politiques, sociaux et culturels qui ont déterminé la production de ces littératures dans la seconde moitié du XX^e siècle (l'après-guerre, la RFA, la RDA, la réunification allemande, cas particuliers de l'Autriche et de la Suisse).

Bibliographie :

BELLETTTO, Hélène, *La littérature de langue allemande au XX^e siècle*, Paris, A. Colin, 1998.

BOHN, Volker, *Deutsche Literatur seit 1945*, Frankfurt/Main, Suhrkamp Taschenbuch, 1995.

EGYPTIEN, Jürgen, *Einführung in die deutschsprachige Literatur nach 1945*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2006.

TUNNER, Erika/CLAUDON, Francis, *Les littératures de langue allemande depuis 1945*, Paris, Nathan, 1994.

Les textes étudiés seront distribués en TD au début du semestre.

Le CM est dispensé en français et des fiches récapitulatives en allemand sont mises à disposition des étudiantes et étudiants.

Semestre 2 (L2)

- **CM** *Les littératures de langue allemande au XIX^e siècle* (S. Le Moël) (1h / sem.)

Ce panorama présente les grands courants ayant marqué la littérature allemande tout au long d'un « long XIX^e siècle », depuis le romantisme jusqu'à la Modernité et à l'expressionnisme.

Ouvrages à consulter

HARTJE Klaus, *Histoire de la littérature allemande*, Paris, Ellipses 2002.

HERMES Eberhard, *Deutsche Literatur. Epochen – Werke – Autoren*, Stuttgart, Klett, Abiturwissen 1994.

- **TD** *Les œuvres majeures de la littérature allemande au XIX^e siècle* (2 groupes, E. Rothmund et G. Darras) (1h30 / sem.)

Les textes étudiés au second semestre offrent un panorama représentatif de la littérature du XIX^e siècle, du romantisme au symbolisme.

Les textes étudiés seront distribués en cours au début du semestre.

UE 3 : LU3AL11F (S1) et LU3AL21F (S2)

L1/L2GNLIAL Histoire et Civilisation

Semestre 1 (L1)

- **CM** *Repères historiques et culturels* (S. Gombeaud) (1h / sem.)

Ce cours vise à donner aux étudiantes et aux étudiants les repères historiques et culturels indispensables à leur cursus d'études germaniques.

Structuré de façon chronologique, il abordera les temps forts et les personnalités marquantes de l'histoire des pays germaniques : naissance du Saint Empire, Réforme, Guerre de Trente Ans, Frédéric II, guerres napoléoniennes, Congrès de Vienne, Révolution de 1848, proclamation de l'Empire allemand, Bismarck, Guillaume II, Première Guerre Mondiale, République de Weimar, IIIe Reich, naissance des deux Allemagnes, guerre froide, réunification.

Le cours sera fait en partie en allemand, de façon à ce que les étudiantes et les étudiants acquièrent progressivement le vocabulaire spécifique aux études historiques et à chaque période étudiée ; en partie en français, pour permettre une meilleure compréhension et une analyse plus fine de certains faits historiques.

Bibliographie

BOGDAN, Henry, *Histoire de l'Allemagne de la Germanie à nos jours*, Paris, Perrin, 1999.

CAPELE, Jean-Claude, *L'Allemagne hier et aujourd'hui*, Paris, coll. Hachette Supérieur, 2008.

POIDEVIN, Raymond et SCHIRMANN, Sylvain, *Histoire de l'Allemagne*, Paris, Hatier, 1992.

ROVAN, Joseph, *Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours*, Paris, coll. Points Histoire, 1999.

SCHILLINGER, Jean, *Le Saint-Empire*, Paris, Ellipses, 2002.

SCHULZE, Hagen, *Kleine deutsche Geschichte*, München, DTV, 1998. L'ouvrage existe aussi en français !

- **TD** *Regards sur l'Histoire. L'Allemagne à travers l'image, des origines à l'Unification* (C. Aslangul pour les 2 groupes de TD) (2h / sem.)

En parallèle avec le CM qui présentera un panorama de l'histoire allemande, le TD abordera cette longue période à partir des documents iconographiques les plus divers : cartes géographiques permettant d'appréhender les mutations de l'espace germanique, mais aussi images d'art (gravure, peinture, architecture, sculpture), productions politiques (tracts illustrés, affiches, caricatures, cartes postales) et supports relevant de la culture populaire (bandes dessinées, publicités, photomontages, presse illustrée et photographie, cinéma). Dans cet enseignement à vocation civilisationnelle, des intermèdes musicaux accompagneront le parcours en images.

Objectif : consolider les jalons chronologiques posés dans le CM à travers l'étude, dans leur contexte historique, des productions visuelles (et musicales) de l'Allemagne, des origines à l'Unification.

Webographie d'introduction au sujet :

- <https://www.tatsachen-ueber-deutschland.de/de/rubriken/geschichte>

- <https://www.dhm.de/lemo/>

Semestre 2 (L2)

- **CM** *L'Allemagne contemporaine* (A.L. Briatte) (1h / sem.)

Ce cours se propose de présenter l'Allemagne d'aujourd'hui avec les forces politiques, économiques et sociales qui la composent, ainsi que dans ses relations à l'international. Il commencera par rappeler les principes fondamentaux et le fonctionnement de son système politique (fédéralisme allemand, système parlementaire, institutions, partis politiques, système électoral). Il montrera ensuite comment, dans l'économie sociale de marché, s'articulent le marché, la société et l'État, et comment sont représentés les intérêts à travers la société civile (syndicats, groupes d'intérêts, mouvements de citoyens, la presse, « 4e pouvoir », etc.). Enfin, il

éclairera les enjeux de la place centrale de l'Allemagne dans l'Europe contemporaine et le monde.

Bibliographie

- DESHAIES, Michel, *Atlas de l'Allemagne. Les contrastes d'une puissance en mutation*, Paris, Autrement, 2019 (3^eéd.).
- PÖTZSCH, Horst, *Die deutsche Demokratie. 5., überarbeitete und aktualisierte Auflage*. Bonn, 2009.
- STARK Hans et WEINACHTER Michèle (éd.), *L'Allemagne unifiée 20 ans après la chute du Mur*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2009.

- **TD** *Les acteurs politiques et sociaux* (A-L Briatte pour les 2 groupes de TD) (2h / sem.)

Le TD suit le déroulement du cours et permet d'approfondir certains aspects rapidement abordés en cours.

Bibliographie

- CAPÈLE, Jean-Claude, *Les Fondamentaux : L'Allemagne hier et aujourd'hui*, 10^e éd., Hachette Éducation, 2018.
- LOISY, Jacques, *Heutiges Deutschland / L'Allemagne contemporaine : mémento de civilisation bilingue*, 4^e éd., Bréal, 2005.
- PADBERG-JEANJEAN, Gabriele, *Deutschland : Grundwissen und mehr ... Connaître et comprendre l'Allemagne*, 2^eéd., Armand Colin, 2018. **[ouvrage à acheter pour le CM et le TD]**

UE 4 : LU4AL11F (S1) et LU4AL21F (S2)

L1/L2GNAOAL Méthodologie

- **TD** *Étudier les pays germanophones : approches et outils* (1h30 / sem. - semestre 1 & semestre 2) Pierre Mennerat et Olivier Duplâtre

Cet enseignement vise l'acquisition des méthodes de travail nécessaires autant pour suivre dans de bonnes conditions le cursus de licence que pour affermir des compétences indispensables pour la vie professionnelle.

L'enseignement porte, sous la forme d'exercices, sur :

1. les méthodes du travail personnel : établissement de fiches, prise de notes efficace ;
2. l'aide à l'expression et à la rédaction : corpus électroniques et méthodes de recherche, bases de données lexicales, outils en ligne ;
3. la connaissance des outils de travail universitaire et de documentation : ouvrages de référence, dictionnaires, sites internet, grandes collections, revues scientifiques, éléments constitutifs du livre (index, notes de bas de page..., etc.), propriété intellectuelle et rejet du plagiat ;
4. l'approche contrastive des deux langues, français et allemand, dans leurs aspects lexicaux, syntaxiques et textuels ; l'élaboration personnelle d'un recueil de formes idiomatiques ;
5. la méthodologie de la traduction : ce qu'est « traduire », les outils (dictionnaires et corpus) et leur utilisation, les stratégies de passage de l'original vers la traduction ;

6. la préparation et la présentation optimale d'un exposé : constitution et présentation d'une bibliographie (recherche bibliographique, usage des bibliothèques, critères d'évaluation de la « qualité » des ouvrages consultés, normes de présentation et de classement des références bibliographiques, etc.), élaboration d'un plan, révision des principes de rédaction d'une introduction et d'une conclusion, présentation sereine à l'oral et utilisation de supports papier et vidéo ;
7. la réalisation d'une synthèse de document (textes écrits, documents audiovisuels) ;
8. la révision systématique du vocabulaire de l'analyse / du commentaire de textes.

Plus généralement, cet enseignement doit être l'occasion, pour les étudiantes et les étudiants, de trouver des réponses à leurs questions d'ordre technique et méthodologique, et de bénéficier de conseils personnels, en fonction de leurs besoins.

UE 5 : LU5AL11F (S1) et LU5AL21F (S2)

Culture

Semestre 1 (L1)

- **L1ALE1HA CM** *Introduction à l'histoire de la bande dessinée germanophone (E. Chevrel) (1h / sem.)*

Le cours reviendra sur l'émergence de la bande dessinée dans la deuxième moitié du 19^e siècle dans l'espace européen et américain, en s'intéressant aux « grands ancêtres » (Rodolphe Töpffer, Heinrich Hoffmann, Wilhelm Busch) avant de présenter un panorama chronologique des formes et supports de la bande dessinée dans les pays germanophones, notamment entre influence américaine et franco-belge, en revenant sur les contextes politiques et sociaux jusqu'à la « renaissance » d'une bande dessinée de langue allemande dans les années 1980, puis l'apparition récente d'auteurs qui publient des strips dans la presse, adaptent la littérature en bande dessinée ou vont vers le « roman graphique » (par exemple Ralf König, Flix, Ulli Lust, Nicolas Mahler).

Bibliographie indicative :

Abel, Julia / Klein, Christian : *Comics und Graphic Novels. Eine Einführung*, Stuttgart, Metzler, 2016
 Groensteen, Thierry : *Système de la bande dessinée*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999
 McCloud, Scott : *Understanding Comics: the Invisible Art*, Northampton, Kitchen Sink Press, 1993
 Smolderen, Thierry : *Naissances de la bande dessinée : de William Hogarth à Winsor McCay*, Bruxelles, Les Impressions Nouvelles, 2009
 Trondheim, Lewis / García Sánchez, Sergio : *Bande dessinée : apprendre et comprendre*, Paris, Delcourt, 2006

- **L1ALE2PC TD** *Projet culturel (A.Mareuge) (2h / sem.)*

Cet enseignement vise à vous faire découvrir le monde culturel germanophone à Paris. L'objectif du cours est de réaliser des cartels d'exposition en lien avec l'actualité culturelle germanophone à Paris. Vous serez donc amené à rédiger, au cours du semestre, des documents écrits sur une manifestation culturelle de votre choix, en concertation avec l'enseignante.

Semestre 2 (L2)

- **L2ALE1HA CM** *Histoire de la peinture allemande : de Dürer au Cavalier bleu* (S. Gombeaud) (1h / sem.)

Le cours présente les grands courants de la peinture allemande depuis la fin du Moyen Age jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale. Trois périodes seront particulièrement privilégiées : la fin du Moyen Age et la Renaissance (Matthias Grunewald, Albert Dürer, Lucas Cranach) ; la période romantique (Caspar David Friedrich, Philipp Otto Runge, Karl Gustav Carus) ; l'Art Nouveau et l'expressionnisme (Gustav Klimt et la Sécession viennoise, les mouvements du Cavalier Bleu et de Die Brücke).

Brève bibliographie :

Monika Bellan, Caroline Burnand, *Panorama de la culture allemande. Musique, peinture, cinéma*, Paris, Ellipses, 1997, pp. 87-164.

Hajo Düchting, *Le cavalier bleu*, Cologne, Taschen, 2009.

Hélène-Odile Lambert, « Dürer, universeller Künstler zwischen Mittelalter und Neuzeit », in: *Kultur-Mosaik 2. Repères de culture générale en langue allemande*, Paris, Ellipses, 2002, pp. 149-164.

Heidi Lorenz-Martinet, *Allemand. Peinture et culture*, Paris, Ellipses, 1994.

Franz Moellmann, *Peinture et civilisation allemandes*, Paris, Ophrys, 1992.

Francine Rouby, „Carl Spitzweg : Zeuge seiner Zeit. München 1808-1885“, in: *Kultur-Mosaik. Repères de culture générale en langue allemande*, Paris, Ellipses, 1997, pp. 371-386.

Françoise Serodes, *Histoire de la peinture allemande*, Paris, Ellipses, 2001.

Tout l'œuvre peint de Caspar David Friedrich, Paris, Flammarion, coll. « Les classiques de l'art », 1982.

Paul Vogt, *Der Blaue Reiter*, Köln, 1977.

Norbert Wolf, *Caspar David Friedrich*, Köln, Taschen, 2003.

- **L2ALE2PC TD** *Histoire de la peinture allemande et autrichienne* (Sylvaine Gombeaud, 1h30 / sem.)

Le TD a pour objectif de revenir plus en détail sur des œuvres se rattachant aux grands mouvements artistiques présentés en CM. Une attention particulière sera apportée à l'acquisition d'un vocabulaire spécifique et précis. Différents exercices seront proposés, à la fois écrits et oraux, afin de mettre en pratique les connaissances acquises en CM : fiches de synthèse, contractions croisées, commentaires de tableaux, comparaisons etc.

Pour la bibliographie, se reporter au descriptif du CM.

PROGRAMME 2^{ème} ANNÉE

UE 1 : LU1AL31F (S1) et LU1AL41F (S2)

Langue et Linguistique allemande

L3/L4GNL GAL : Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (2)

Semestre 1 (L3)

- **CM** Grammaire et linguistique allemandes (D. Choffat) (1h / sem.)
- **TD** Grammaire et linguistique allemande (D. Choffat) (1h30 / sem.)

Dans la continuité de ce qui a été vu en première année, le CM du premier semestre sera tout d'abord consacré à des révisions (emploi des subjonctifs 1 et 2, discours rapporté), puis nous nous pencherons sur la modalité et la modalisation et le passif. La seconde partie du semestre sera consacrée à l'étude des groupes prépositionnels. Le cours de TD sera l'occasion de s'exercer et de vérifier la bonne acquisition des connaissances.

Bibliographie

BRESSON, Daniel, 2001. *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*. Paris : Hachette.
DUDENREDAKTION (Hrsg.), 2016. *Die Grammatik. Unentbehrlich für richtiges Deutsch*. 9., vollständig überarbeitete und aktualisierte Auflage. Berlin, Bibliographisches Institut.
Propädeutische Grammatik: <https://grammis.ids-mannheim.de/progr@mm>

Semestre 2 (L4)

L4GNL GAL

- **CM : Linguistique : La linéarisation de l'énoncé** (D. Pasques) (1h/sem.)

Dans ce CM, nous nous intéresserons à la linéarisation de l'énoncé, c'est-à-dire à sa structure et aux questions d'ordre des groupes syntaxiques. Nous montrerons que cet ordre ne dépend pas que de contraintes syntaxiques, mais qu'il est également dépendant de paramètres communicationnels, que nous décrirons en termes de "structure informationnelle". Ces analyses nous permettront d'approfondir l'expression de la négation, notamment la place de *nicht* dans l'énoncé.

Bibliographie

AUFRAY, Antoine / GUALBERTO, Antje, 2017. « La linéarisation (1) Principes généraux », in : *Les nouveaux cahiers d'allemand*, n°3, septembre 2017. (consultable en ligne : http://www.atilf.fr/IMG/pdf/NCA_2017-3.pdf)

AUFRAY, Antoine / GUALBERTO, Antje, 2017. « La linéarisation (2) Fonctions pragmatiques et textuelles », in : *Les nouveaux cahiers d'allemand*, n°4, décembre 2017. (consultable en ligne : http://www.atilf.fr/IMG/pdf/NCA_2017-4.pdf).

BRESSON, Daniel, 2001. *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*. Paris : Hachette.

DUDENREDAKTION (Hrsg.), 2016. *Die Grammatik. Unentbehrlich für richtiges Deutsch*. 9., vollständig überarbeitete und aktualisierte Auflage. Berlin, Bibliographisches Institut.

Fourquet, Jean (1970) : *Prolegomena zu einer deutschen Grammatik*, Düsseldorf, Pädagogischer Verlag Schwann, 1970.

Wilmet, Marc (2003) : *Grammaire critique du français*. 3^e édition. Bruxelles : Duculot.

Zemb, Jean-Marie (1978) : *Vergleichende Grammatik, Französisch/Deutsch*. Mannheim/Wien/Zürich : Bibliographisches Institut.

<https://grammis.ids-mannheim.de/systematische-grammatik/1104>

- **TD : grammaire** : *Les groupes syntaxiques (D. Pasques)*

Ce TD a pour objectif d'élargir l'étude des groupes syntaxiques au groupe infinitif, au groupe participial ainsi qu'au groupe conjonctionnel. Selon les besoins, les groupes verbaux relatifs seront également abordés. On s'intéressera à la construction de ces groupes et à leur place dans l'énoncé. Différents exercices seront proposés à partir de textes journalistiques et littéraires.

L3/L4GNTRAL : Traduction : perfectionnement – Compétence orale

TRADUCTION : PERFECTIONNEMENT

TD de Thème (T. Sähn) (1h30 / sem.) + **TD de Version** (Dominique Dias) (1h30 / sem.)

L'entraînement au thème et à la version s'appuiera sur divers types de textes (narratifs, descriptifs, explicatifs, argumentatifs ...) concernant des champs lexicaux variés. Relevant de différents genres (romans, articles de presse, textes scientifiques etc.), les textes proposés comporteront des structures syntaxiques diverses et plus ou moins complexes. Lors de la transposition d'un texte d'une langue à l'autre, les étudiants seront amenés à appliquer de manière systématique des 'techniques' et stratégies de transposition, présentées et approfondies au fur et à mesure des séances.

Bibliographie

Les étudiantes et les étudiants devront posséder un dictionnaire bilingue allemand-français / français-allemand. La consultation d'un dictionnaire unilingue est indispensable.

Dictionnaires bilingues

PONS Großwörterbuch Französisch - Deutsch / Deutsch - Französisch. (Vollständige Neuentwicklung).

Stuttgart, Klett. Accessible gratuitement en ligne : <http://fr.pons.com/traduction>

Grand dictionnaire français - allemand / allemand - français par Pierre Grappin. Paris, Larousse.

Dictionnaires unilingues

DUDEN, *Deutsches Universalwörterbuch A-Z*. Mannheim /Leipzig / Wien / Zürich, Dudenverlag.

Accessible gratuitement en ligne : <http://www.duden.de/woerterbuch>

LANGENSCHIEDT *Großwörterbuch Deutsch als Fremdsprache*. Gebundene Ausgabe 2015. Acheter la version 'mit-Online-Anbindung', qui permet d'avoir accès en ligne au dictionnaire : <https://www.langenscheidt.de/Langenscheidt-Grosswoerterbuch-Deutsch-als-Fremdsprache-Buch-mit-Online-Anbindung/978-3-468-49039-2>

Stilwörterbuch der deutschen Sprache (9., überarbeitete und aktualisierte Auflage 2010). Mannheim / Leipzig / Wien / Zürich, Dudenverlag.
Le Nouveau Petit Robert. Paris, Dictionnaire Le Robert.

L'ouvrage suivant est une excellente introduction à la technique de la traduction :
PERENNEC, Marcel, 1993. *Éléments de traduction comparée français-allemand*. Paris, Nathan.

et

v **soit** **TD** *Compréhension de l'oral et expression orale* (1h / sem.)

Les étudiantes et les étudiants seront entraîné(e)s à résumer des textes, à préparer des exposés et à animer des débats sur des sujets d'actualité, à partir de textes concernant aussi bien la vie quotidienne que l'actualité culturelle et sociale allemande.

v **soit** *Atelier théâtre* (G. Darras) (1h30 / sem.)

Dans cette option, les étudiantes et les étudiants montent un spectacle en allemand (représenté à la fin de l'année au Grand Amphi du Centre Malesherbes, mais également dans d'autres lieux parisiens) à partir d'une pièce de théâtre du répertoire.. Une attention particulière est accordée à la diction et à la prononciation. Les étudiantes et les étudiants sont par ailleurs sensibilisé(e)s à l'importance du langage « non-verbal » au théâtre (mimique, gestuelle). L'engagement de chacune et de chacun au sein du groupe et tout au long de l'année est une condition **essentielle** à la réussite du projet.

UE 2 : LU2AL31F (S1) et LU2AL41F (S2)

L3/L4GNLIAL Littératures de langue allemande. Genres et périodes

Semestre 1 (L3)

- **Séminaire dirigé 1** *Formes du récit bref au XIX^e siècle : Heinrich von Kleist (1777-1811), Das Erdbeben in Chili. (Elisabeth Rothmund)*

Définie notamment par Goethe en 1827 à partir de l'« événement inouï » qui la structure ou par Theodor Storm, qui souligne en 1881 son étroite parenté avec les formes dramatiques, la nouvelle fut très prisée au XIX^e siècle. Publiés au début du siècle, les récits de Kleist apparaissent comme une illustration à la fois précoce et déjà accomplie du genre. À partir de l'étude de la nouvelle *Das Erdbeben in Chili* (1806), que l'on replacera dans son contexte historique (politique : les conséquences de la Révolution française, la fin du Saint-Empire ; philosophique et littéraire : le positionnement de Kleist entre Lumières, classicisme et romantisme), on s'intéressera aussi bien aux thématiques abordées (le conflit entre ordre et chaos, la dialectique de la catastrophe et de l'utopie, le rapport de l'individu à un monde instable) qu'aux aspects plus formels contribuant à la définition du genre, ainsi qu'aux spécificités de l'écriture de Kleist.

Texte d'étude :

Heinrich von Kleist: *Das Erdbeben in Chili*. Textausgabe mit Kommentar und Materialien. Reclam XL – Text und Kontext. Hrsg. von Martin C. Wald. Stuttgart : Reclam, 2022.

Les éléments de bibliographie ainsi que des textes complémentaires seront communiqués au début du semestre.

- **Séminaire dirigé 2** : (*Lise Mirville*) (1h30 / sem.)

Premier romantisme allemand et exploration du fantastique : Les contes de jeunesse de Ludwig Tieck.

Ce séminaire prend pour base de travail, d'analyse et de discussion deux contes de jeunesse du poète et dramaturge Ludwig Tieck (1773-1853). Le corpus sera essentiellement constitué de ces deux récits fantastiques, « Der blonde Eckbert », initialement publié dans le recueil *Volksmärchen* de 1797, et « Der Runenberg », paru en 1804. Il s'agira au début de ce séminaire de replacer ces contes dans le contexte historique et discursif de l'époque qui les irrigue, et de dégager ce qu'ils viennent - par leurs caractéristiques formelles, par la circulation des motifs allégoriques et des images mobilisées-, dire de l'esthétique, et plus largement des modes de représentation propres au Premier romantisme allemand, dont Tieck est un porte-parole majeur. Nous aurons également l'occasion de revenir sur la conception poétologique du conte qui structure ces récits en amont et leur composition, tout en étudiant de façon systématique l'écriture et le traitement tieckiens du fantastique, qui plongent lecteurs et lectrices dans une hésitation permanente entre différents niveaux de réalité(s) et de lecture(s) au sein même de l'espace fictionnel.

Bibliographie :

- JANSSEN, Uwe (Hg.): *Ludwig Tieck: Der blonde Eckbert/ Der Runenberg. Textausgabe mit Kommentar und Materialien: Reclam XL - Text und Kontext.* Stuttgart: Reclam, 2018 [à se procurer pour le cours]
- HÖLTER, Achim : *Ludwig Tieck: Literaturgeschichte als Poesie.* Heidelberg: C. Winter, 1989
- MINDER, Robert : *Ludwig Tieck: un poète romantique allemand.* Paris : Les belles Lettres, 1936
- **Séminaire dirigé 1** : *Vision de Rome dans la littérature allemande, de Goethe à Rilke (S. Maufroy)*

Durant les XVIIIe et XIXe siècles, la ville de Rome exerce un pouvoir de fascination tout particulier sur les hommes de lettres et les artistes. Capitale de l'Empire romain antique puis de la chrétienté occidentale, haut-lieu de l'art de la Renaissance, elle représente un passage obligé, voire l'apogée des voyages en Italie. Mais toute découverte de Rome est une redécouverte : imaginée de loin à partir de récits de voyages, de documents iconographiques et d'œuvres d'art, elle suscite l'inspiration créatrice des poètes et de penseurs avant même qu'ils y aient séjourné. L'expérience esthétique de la Ville, les rencontres personnelles au sein de sa « colonie allemande » et les réflexions qu'elles suscitent marquent souvent une phase décisive dans le parcours d'un artiste ou d'un écrivain.

À partir d'un choix de textes de genres divers, nous étudierons les variations et l'évolution des représentations de Rome dans la littérature de langue allemande, de l'*Italienische Reise* de Goethe aux *Neue Gedichte* de Rilke.

Les textes proposés à l'étude et une bibliographie sélective seront mis à la disposition des étudiants et des étudiantes à partir du début du semestre.

- **Séminaire dirigé 2** : **Représentations de la femme dans le théâtre du *Sturm und Drang*. Enjeux esthétiques et sociétaux.** (S. Le Moël) (1h30 / sem.)

UE 3 : LU3AL31F (S1) et LU3AL41F (S2)

L3/L4GNCIAL Histoire et Civilisation

Semestre 1 (L3)

- **CM** *Le long XIXème siècle. Du Congrès de Vienne à la fin de la Première guerre mondiale, 1815-1918* (A.-L. Briatte) (1h / sem.)
- **TD** *Du Congrès de Vienne à la fin de la Première guerre mondiale, 1815-1918, étude de documents* (S. Gombeaud pour les 2 groupes de TD) (1h30 / sem.)

Ce cours (CM et travaux dirigés) porte sur le XIXème siècle saisi dans une unité historique inscrite dans la longue durée : le siècle qui a vu l'avènement des sociétés bourgeoises et l'émergence des nations prend ses racines dans les bouleversements liés à la Révolution française et trouve une fin brutale dans la « Grande guerre ». Ce cours retracera la restructuration de l'espace germanique tout au long du XIXème siècle. L'attention se portera sur l'avènement de la nation allemande, sur le cheminement de l'Allemagne vers la modernité ainsi que sur la définition d'un nouvel ordre social. Les travaux dirigés seront consacrés à l'étude de textes et documents et à des exercices d'analyse et de rédaction.

Bibliographie

Gebhardt Handbuch der deutschen Geschichte, Bd. 14 (1806-1848/1849, Hans-Werner HAHN und Helmut BERDING), Bd. 15 (1849-1870er Jahre, Friedrich LENGER), Bd. 16 (1871-1914, Volker BERGHAIN), hg. Jürgen Kocka, München, DTV, 1999.

HEIN, Dieter, *Deutsche Geschichte im 19. Jahrhundert*, München, Beck Wissen, 2016.

KOTT, Sandrine, *L'Allemagne du XIX^e siècle*, Hachette, 1999 (Carré Histoire ; 45).

LUTZ, Heinrich, *Zwischen Habsburg und Preußen. Deutschland 1815-1866*, Berlin, Siedler, 1998 (Deutsche Geschichte, Bd. 8).

ROTH, François, *L'Allemagne de 1815 à 1918*, Paris, Armand Colin, 2002² (coll. Cursus).

STÜRMER, Michael, *Das ruhelose Reich. Deutschland 1866-1918*. Berlin, Siedler, 1998 (Deutsche Geschichte, Bd. 9).

Semestre 2 (L4)

- **CM** : *De la démocratie à la dictature : l'Allemagne de 1918 à 1945* (V. Carré) (1h / sem.)
- **TD** : *De la démocratie à la dictature : l'Allemagne de 1918 à 1945, étude de documents* (V/ Carré) (1h30 / sem.)

Encadrée par deux défaites militaires, cette période sera abordée sous ses aspects politiques, économiques, culturels et sociaux. Après la chute de l'Empire, à la fin de la Première Guerre mondiale, l'Allemagne fait l'expérience pour la première fois de son histoire d'un régime démocratique. La mise en place de la République de Weimar a lieu dans la confusion et les forces démocratiques ont du mal à s'imposer. Rendue responsable de la défaite militaire et des crises politiques et économiques qui se succèdent, la démocratie, fragilisée, ne n'est pas en mesure de se défendre contre les mouvements antirépublicains. Une fois installé au pouvoir, le régime national socialiste met très rapidement en place les instruments de la « mise au pas » dans tous les

domaines. Ce cours se propose de retracer la trame événementielle de cette période en mettant l'accent d'une part sur l'analyse de l'échec de la « République de Weimar » qui a ouvert la voie au national-socialisme, et d'autre part sur les mécanismes de fonctionnement de la dictature nationale-socialiste qui a conduit à la Seconde Guerre mondiale.

Recueil de documents

Un fascicule de documents sera mis à disposition des étudiant(e)s en début de semestre et complété au fil du semestre par une série de supports écrits, audio et vidéo.

Bibliographie

BÜTTNER, Ursula, *Weimar. Die überforderte Republik 1918-1933*, bpb, Bonn 2010.

KOLB, Eberhard, *Die Weimarer Republik*, Oldenburg Verlag, München 2002.

MÖLLER, Horst, *Weimar, die unvollendete Demokratie*, Deutsche Geschichte der neuesten Zeit, München, dtv, 4512, 1997.

GESSNER, Dieter, *Die Weimarer Republik*, WBG, Darmstadt, 2009.

MARCOWITZ, Reiner, *Weimarer Republik 1929-1933*, WBG, Darmstadt, 2012.

BRECHTKEN, Magnus, *Die nationalsozialistische Herrschaft 1933-1939*, WBG, Darmstadt, 2004.

STERN, Carola / BRODERSEN, Ingke (Hg.), *Eine Erdbeere für Hitler. Deutschland unter dem Hakenkreuz*, bpb, Bonn, 2005.

KIESENER, Michael, *Das Dritte Reich*, WBG, Darmstadt, 2005.

POHL, Dieter, *Verfolgung und Massenmord in der NS-Zeit 1933-1945*, WBG, Darmstadt, 2011.

Recommandé également : KERSHAW, Ian, *Der Hitler-Mythos. Führerkult und Volksmeinung*, DVA, 1999, disponible en français : *Le mythe Hitler*, Champs Histoire, 2013.

UE 4 : LU4AL31F (S1) et LU4AL41F (S2)

L3/L4GNHIAL Histoire des idées allemandes

Introduction à l'histoire des idées : société, État et religion dans la pensée allemande

Ce cours a pour but de familiariser les étudiantes et étudiants avec les grands mouvements intellectuels et politiques qui ont façonné l'aire germanophone du XVI^e au XIX^e siècle (Réforme, Aufklärung, romantisme politique, hégélianisme, marxisme, pensée républicaine...) Il vise à mettre en évidence les processus d'apprentissage dont notre culture démocratique est issue et à éclairer, avec la profondeur historique nécessaire, les grands enjeux socio-politiques contemporains.

Le cours et le TD s'appuient sur une anthologie de textes qui sera distribuée en début de semestre. Une bibliographie détaillée sera également distribuée en début de semestre.

Semestre 1 (L3) : De Luther à Fichte

- CM Réforme et Lumières (Bérénice Palaric) (1h / sem.)
- TD Étude de textes de Luther à Fichte (Bérénice Palaric) (1h30 / sem.)

Semestre 2 (L4) : De Schopenhauer à Nietzsche

- CM Débats philosophiques au XIX^e siècle (Bérénice Palaric) (1h / sem.)
- TD Étude de textes de Schopenhauer à Nietzsche (Bérénice Palaric) (1h30 / sem.)

UE 5 : LU5AL31F (S1) et LU5AL41F (S2)

Culture

Semestre 3 (L3)

- **L3ALE1HA CM** *Histoire du cinéma (V. Carré) (1h / sem.)*

Ce cours proposera un panorama de l'histoire du cinéma de langue allemande. À travers l'étude de films incontournables, nous identifierons les spécificités esthétiques de chacune des époques. Nous veillerons également à ne pas isoler la production cinématographique du contexte historique dans lequel elle apparaît. Outre les aspects historiques, nous proposerons, tout au long de l'année, une initiation à l'analyse filmique de façon à aborder correctement notre corpus cinématographique.

Bibliographie

BEIL, Benjamin / KÜHNEL, Jürgen / NEUHAUS, Christian, *Studienhandbuch der Filmanalyse. Ästhetik und Dramaturgie des Spielfilms*, utb, Paderborn 2016.

JACOBSEN, Wolfgang / KAES, Anton / PRINZLER, Hans Helmut (Hrsg.), *Geschichte des deutschen Films*, Metzler, Stuttgart 2004.

- **L3ALE2PC TD** *Histoire du cinéma (V. Carré) (1h30 / sem.)*

Semestre 4 (L4)

- **L4ALE1HA CM** *Histoire de la performance dans les pays de langue allemande (Agathe Mareuge) (1h/sem.)*

Le cours proposera un panorama de la performance dans l'espace germanique (Allemagne, Autriche, Suisse), en se concentrant sur la deuxième moitié du vingtième siècle et sur les manifestations contemporaines de cette forme artistique. Nous nous intéresserons aux spécificités du genre de la performance, mais aussi à ses relations à des formes voisines : danse, théâtre, poésie, musique, arts visuels et plastiques, architecture. Après un premier temps consacré aux origines que la performance puise dans les avant-gardes « historiques » (futurisme, dada, surréalisme, constructivisme, Bauhaus), d'autres moments forts seront, dans les années cinquante et soixante, le Groupe de Vienne, la poésie concrète, Fluxus, Joseph Beuys, l'actionnisme viennois ou encore la performance en RDA. Plus récemment, nous nous intéresserons à Ulrike Rosenbach, Valie Export, Peter Weibel, ou Doris Stauffer. Nous définirons la performance par rapport au happening, aux événements (*events*) et aux actions, et étudierons notamment les enjeux politiques de ces formes ainsi que la question du genre (*gender*) et les mises en scène spécifiques du corps de l'artiste au sein de cette pratique.

Indications bibliographiques :

BECKER Jürgen et VOSTELL, Wolf, *Happenings, Fluxus, Pop Art, Nouveau Réalisme. Eine Dokumentation*, Rowohlt Verlag, Reinbek, 1965.

Beuys Brock Vostell. *Aktion Demonstration Partizipation 1949-1983*, ZKM - Zentrum für Kunst und Medientechnologie, Hatje Cantz, Karlsruhe, 2014.

GOLDBERG, RoseLee, *La Performance, du futurisme à nos jours*, London, Thames & Hudson, (1979) 2001.

On pourra également consulter les ressources du site suivant : https://monoskop.org/Performance_art

- **L4ALE2PC TD** *Histoire de la performance dans les pays de langue allemande (A. Mareuge) (1h30/sem.)*

Ce TD est couplé au CM, dont il suit la progression.

Licence mention « Langue, littératures et civilisations étrangères et régionales
» (LLCER)
Parcours « Allemand-Sciences »

PROGRAMME 3^{ème} ANNÉE

UE 1 : LU1AL51F (S1) et LU1AL61F (S2)
Langue et Linguistique allemande

L5/L6GNL GAL : Linguistique moderne et histoire de la langue

1. Linguistique moderne / Linguistique du texte et du discours

Semestre 1 (L5)

- **CM** *L'énoncé et le texte : règles et stratégies de mise en discours* (D. Dias) (1h / sem.)

En partant des notions déjà introduites en L2, telles que la « structure régressive de l'allemand », la « pince verbale », les différents « champs positionnels » ou la « place de la négation », nous discuterons dans ce cours les moyens syntaxiques dont dispose l'allemand afin d'exploiter la « structure informationnelle » de ses énoncés. Notre attention portera tout particulièrement sur le choix et l'ordre des éléments susceptibles d'occuper la « position pré-V2 », l'« avant-première » et l'« après-dernière position » ainsi que les positions à la périphérie des énoncés verbaux. Les règles d'articulation inhérentes à la langue allemande acceptent incontestablement de nombreuses variations syntaxiques pour ces différents champs. Mais nous constaterons que les choix de linéarisation n'ont rien d'aléatoire et qu'ils répondent notamment à des règles de nature pragmatique et textuelle. En portant notre analyse au niveau textuel, nous étudierons ainsi les liens entre l'énoncé et le texte pour mettre au jour les stratégies de mise en discours.

MUSAN, Renate. 2017. Informationsstruktur. 2., unveränderte Auflage. Heidelberg, Universitätsverlag Winter.

WÖLLSTEIN, Angelika. 2014. Topologisches Satzmodell. 2., aktualisierte Auflage. Heidelberg, Universitätsverlag Winter.

« Wortstellung ». Grammis (Grammatisches Informationssystem des IDS) <https://grammis.ids-mannheim.de/systematische-grammatik/748>

- **TD** *Olivier Duplâtre*

Semestre 2 (L6)

L6GNL GAL

- **CM Linguistique moderne : Introduction à la pragmatique** (T. Sähn) (1h / sem.)

Après s'être penché sur la (ou plutôt les) définition(s) de la pragmatique en tant que sous-discipline linguistique, le cours proposera une vision d'ensemble de ses thématiques centrales – les actes de langage, les implicatures et la présupposition, la deixis et l'anaphore.

Quelques indications bibliographiques

Blanchet, Philippe. 1995. *La pragmatique. D'Austin à Goffman* Paris: Bertrand-Lacoste.
Finkbeiner, Rita. 2015. *Einführung in die Pragmatik*. Darmstadt: WBG.
Garric, Nathalie / Calas, Frédéric. 2007. *Introduction à la pragmatique*. Paris : Hachette.
Levinson, Stephen. 1983. *Pragmatics*. Press Syndicate of the University of Cambridge Trad. Allemande (1990) : Pragmatik. Tübingen : Niemeyer.
Linke, A. / Nussbaumer, M. / Portmann, P.R. 52004. *Studienbuch Linguistik*. Tübingen: Niemeyer.

- **TD Texte et contexte : introduction à la pragmatique** (S. Adam) (1h / sem.)

Les séances seront consacrées à des analyses en application du cours.

2. Histoire de la langue

Semestre 1 (L5)

- **CM Histoire des langues germaniques : phonologie et étymologie** (D. Pasques) (1h / sem.)

Les premières séances seront consacrées à la présentation des notions de phonologie indispensables pour suivre ce CM (différence entre son et phonème, système phonologique, série, corrélation). Puis nous étudierons l'histoire du système consonantique de l'allemand, depuis les origines indo-européennes: les évolutions de l'indo-européen au germanique commun, du germanique commun au westique et du westique au vieux-haut-allemand et au moyen-haut-allemand. L'accent sera mis non seulement sur les mutations phonologiques, mais aussi sur la méthode structurale utilisée pour leur description, ainsi que sur l'étymologie et l'étude scientifique du lexique. Par ailleurs, on s'intéressera à l'arrière-plan historique et culturel de ces mutations consonantiques, en particulier à la période des « invasions barbares » et plus généralement à la genèse culturelle de la civilisation européenne.

Bibliographie (une bibliographie complète sera donnée au premier CM) :

BANNIARD, Michel, 1989. *Genèse culturelle de l'Europe Ve-VIIIe s.* Points Histoire, Paris, Seuil.
BECKER, Thomas, 2012. *Einführung in die Phonetik und Phonologie des Deutschen*. Darmstadt, WBG (Wissenschaftliche Buchgesellschaft).
GUIRAUD, Pierre, 1972. *L'étymologie*. Paris, PUF.
MATHYS, Audrey / PETIT, Daniel, 2021, *Les langues germaniques anciennes et leur philologie*, Paris, CNRS éditions.
MARTINET, André, 1986/1994. *Des steppes aux océans. L'indo-européen et les „Indo-Européens“*. Paris, Payot.
MULLER, François, « Heurs et malheurs de l'étymologie », Linx [En ligne], 55 | 2006, mis en ligne le 24 février 2011, consulté le 23 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/linx/472>

PHILIPP, Marthe, 1970. *Phonologie de l'allemand*. Paris, PUF.
RIECKE, Jörg, 2016. *Geschichte der deutschen Sprache. Eine Einführung*, Stuttgart, Reclam.
STEDJE, Astrid, 2007. *Deutsche Sprache gestern und heute*. UTB, München, Fink.

- **TD** Introduction à l'allemand médiéval : la Chanson des Nibelungen (D. Pasques) (1h sem.)

Le but de ce TD est d'amener les étudiants à la lecture autonome des grandes œuvres en moyen-haut-allemand classique (1200-1250), et de les initier à la langue et à la littérature médiévales allemandes. On proposera un commentaire linguistique et littéraire du chant XVI de la Chanson des Nibelungen (mort de Siegfried), qui tiendra également compte de l'histoire et de la civilisation médiévales (le système féodal, la cour, la chevalerie, la chasse, etc.). Les étudiants utiliseront les outils métalinguistiques à leur disposition (dictionnaires et grammaires en ligne) pour préparer à l'avance le texte analysé à chaque séance.

Bibliographie (une bibliographie complète sera distribuée au premier TD) :

BUMKE, Joachim, 1990. *Geschichte der deutschen Literatur im hohen Mittelalter*. München, dtv.
EHRISMANN, Otfried, 2001. *Das Nibelungenlied : Epoche – Werk – Wirkung*. München, Beck.
LE GOFF Jacques, SCHMITT Jean-Claude, 1999. *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*. Paris, Fayard.
HENNING, Thordis, 2012. *Einführung in das Mittelhochdeutsche*. Berlin, de Gruyter.
PASTOUREAU, Michel, 2004. *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*. Paris, Seuil.
RIECKE, Jörg, 2016. *Geschichte der deutschen Sprache*. Stuttgart, Reclam.
Dictionnaire de moyen-haut-allemand en ligne : <http://woerterbuchnetz.de/Lexer/>

Semestre 2 (L6)

- **CM** Le lexique allemand des origines à nos jours : création lexicale, emprunt, changement sémantique(D. Pasques) (1h / sem.)

Ce CM constitue une introduction à l'histoire du lexique de l'allemand, distinguant entre les lexèmes les plus anciens, issus du fonds germanique, et ceux issus des vagues d'emprunt successives (notamment au latin, au français, à l'italien, et plus récemment à l'anglais). On s'intéressera aux lexèmes simples et aux lexèmes complexes (c'est-à-dire aux mots composés et aux mots dérivés, constitués de morphèmes eux-mêmes issus du fonds germanique ou empruntés). Ce cours sera l'occasion de définir les concepts clés de la lexicologie, branche de la linguistique au carrefour de plusieurs sous-disciplines (phonologie, morphologie, sémantique), et plus précisément de la lexicologie historique, qui étudie l'apparition de nouvelles unités lexicales et l'évolution du sens des mots. Il est souhaitable d'avoir suivi au premier semestre le CM de linguistique historique (introduction à la phonologie historique et à l'étymologie).

Bibliographie (une bibliographie complète sera distribuée au premier CM) :

BECKER, Thomas, 2012. *Einführung in die Phonetik und Phonologie des Deutschen*. Darmstadt, WBG (Wissenschaftliche Buchgesellschaft).
BUSSE, Dietrich, 2009. *Semantik*. Paderborn, Fink.
FRITZ, Gerd, 2006. *Historische Semantik*. Weimar, Metzler.
HENTSCHEL, Elke, 2020. *Basiswissen deutsche Wortbildung*. Paderborn, Fink.
MORTUREUX, Marie-Françoise, 2011. *La lexicologie entre langue et discours*. Paris, Armand Colin.
RIEHL, Claudia Maria, 2014. *Sprachkontaktforschung*. Tübingen, Narr.
RÖMER, Christine, 2019. *Der deutsche Wortschatz: Struktur, Regeln und Merkmale*. Tübingen, Narr.

NIKLAS-SALMINEN, Aïno, 2015. *La lexicologie*. Paris, Armand Colin.
Dictionnaire de Grimm en ligne : <http://woerterbuchnetz.de/DWB/>

- **TD Introduction à l'allemand médiéval : Minnesang (poésie courtoise) (D. Pasques) (1h / sem.)**

Après avoir acquis, au premier semestre, des bases d'allemand médiéval par le truchement d'un corpus épique, on s'intéressera dans ce TD à une autre tradition, celle de la chanson médiévale, et plus précisément de la chanson d'amour (*Minnesang*). Les pièces seront lues dans les manuscrits qui nous sont parvenus, notamment dans le chansonnier de Léna et celui de Heidelberg (début du XVe s.) : l'analyse portera sur la forme et le sens du texte, mais également sur les notations musicales, lorsqu'elles sont présentes (dans le Chansonnier de Léna), ainsi que sur le rapport entre texte et images (dans le Grand Chansonnier de Heidelberg). Ces pièces seront resituées dans le contexte de la société aristocratique des XIIe et XIIIe siècles, et la question de la performance médiévale sera abordée. Une musicologue médiéviste interviendra dans ce cours.

Bibliographie (une bibliographie complète sera distribuée au premier TD) :

Chansonnier de Léna:

https://archive.thulb.uni-jena.de/collections/receive/HisBest_cbu_00008190

Grand chansonnier de Heidelberg : <https://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/cpg848>

HAUSTEIN Jens, KÖRNDLE Kranz Körndle (Hrsg.), 2010. *Die Jenaer Liederhandschrift. Codex – Geschichte – Umfeld*. Berlin / New York, De Gruyter.

HENNINGS, Thordis, 2012. *Einführung in das Mittelhochdeutsche*. Berlin, de Gruyter.

HERCHERT, Gaby, 2010. *Einführung in den Minnesang*. wbg academic

RIECKE, Jörg, 2016. *Geschichte der deutschen Sprache*. Stuttgart : Reclam.

SCHWEIKLE, Günther, 1995. *Minnesang*. Stuttgart / Weimar, Metzler.

Dictionnaire de moyen-haut-allemand en ligne : <http://woerterbuchnetz.de/Lexer/>

3. Compétences grammaticales

Semestre 1 (L5) (uniquement)

TD Questions de grammaire comparée (S. Adam) (1h / sem.)

Ce TD s'articulera autour des besoins formulés par les étudiants en début de semestre. Ainsi sera-t-il possible de revenir, par exemple, sur les emplois spécifiques des subjonctifs I et II, sur le fonctionnement des verbes modaux dans le système de la modalité épistémique et dans celui de la modalité déontique, sur les particularités du passif... ou sur toute autre question qui nécessiterait une 'mise au point' théorique et pratique.

L5/L6GNTRAL : Maîtrise de la traduction – Compétence orale

Maîtrise de la traduction

- **TD de Thème (1h30 / sem.) + TD de Version (1h30 / sem.)**

et

- **soit TD Compréhension de l'oral et expression orale (1h / sem.)** : toutes les étudiantes et tous les étudiants devront obligatoirement suivre ce TD au semestre 5 et au semestre 6 de l'année universitaire 2021-2022.

- **soit** *Atelier théâtre* (1h30 / sem.) (S. Arlaud)

L'atelier théâtre se déroule majoritairement en allemand, il s'adresse prioritairement aux germanistes mais est ouvert également aux étudiants et étudiantes d'autres parcours ayant une maîtrise suffisante de l'allemand.

L'atelier permet aux étudiantes et aux étudiants de s'approprier les textes par le jeu, de travailler la compréhension et l'expression tout en se familiarisant avec les différentes étapes de la création théâtrale. L'atelier aboutit à un spectacle représenté au Grand Amphi de Malesherbes entre le 1^{er} et le 15 juin. L'engagement de toutes et de tous est essentiel à la réussite de ce projet collaboratif.

Semestre 1 : Le premier semestre est consacré au choix, à la lecture, l'analyse et au travail sur le texte (du XXe ou XXIe siècle). Il s'agit de se familiariser d'abord avec le texte par la lecture et des travaux d'improvisation et de rédaction à partir des thématiques abordées. Au travail de compréhension et de coupe sur le texte correspondra aussi un travail sur la prononciation, la diction et la mise en espace. Chaque séance est ainsi coupée en deux moments: l'un axé autour de la pratique du jeu théâtral, l'autre autour de l'appropriation du texte. Le semestre se clôt pendant la semaine de révision tutorée par une première lecture collective du dernier état du texte.

Semestre 2 : Il s'agit d'entamer le travail de mise en scène et mise en espace de la pièce qui aboutit à sa **représentation dans le Grand Amphi entre le 1^{er} et le 15 juin** ! La distribution des rôles, le surtitrage, la médiation culturelle, les choix de mise en scène et de scénographie feront l'objet de décisions collégiales.

La présence engagée aux cours, aux répétitions et à la représentation est requise jusqu'au 15 juin !

UE 2 : LU2AL51F (S1) et LU2AL61F (S2)

L5/L6GNLIAL Littératures de langue allemande. Méthodes et approches

Semestre 1 (L5)

- **CM** *La Grèce et le philhellénisme dans la littérature allemande (milieu XVIIIe-deuxième moitié du XIXe siècle) (S. Maufroy)*

À partir du milieu du XVIIIe et tout au long du XIXe siècle, la Grèce représente une source d'inspiration privilégiée dans la littérature allemande. Héritier de l'humanisme qui a porté ses fruits depuis la Renaissance, le philhellénisme allemand s'inscrit dans un mouvement européen qui s'exprime notamment dans la « grécomanie » du siècle des Lumières, le néoclassicisme dans les beaux-arts et les manifestations de solidarité envers les Grecs luttant pour l'indépendance au XIXe siècle. Mais l'idée d'une affinité culturelle entre Allemands modernes et Grecs anciens, associée à la recherche de modèles esthétiques permettant de contrer la domination culturelle et les prétentions politiques françaises, lui donnent une coloration particulière et une ampleur inégalée.

En nous appuyant sur un choix de textes variés, nous étudierons les formes prises par le philhellénisme allemand et ses remises en question, en lien avec l'essor des sciences de l'Antiquité, les transformations du système d'enseignement et le développement de l'idée nationale dans le contexte de transferts culturels multiples.

Les textes proposés à l'étude et une bibliographie sélective seront mis à la disposition des étudiants et des étudiantes à partir du début du semestre.

- **Séminaire dirigé 1** : *Introduction à la poésie de Friedrich Hölderlin (Stéphane Pesnel) (1h30 / sem.)*

Conçu en relation avec le cours magistral portant sur l'Allemagne et la Grèce, le séminaire dirigé abordera l'œuvre poétique de Friedrich Hölderlin, et plus particulièrement l'imaginaire de la Grèce antique qui s'y exprime. Les poèmes dont l'étude fera l'objet du séminaire seront fournis aux étudiant.e.s par l'enseignant.

- **CM2** : La nouvelle de langue allemande autour de 1800 (Sylvie Le Moël)

Texte d'étude :

Johann Wolfgang Goethe: *Unterhaltungen deutscher Ausgewanderten. Novellen*. Reclam UB 6558.

Indications bibliographiques (complétées en cours)

FÜLLMANN, Rolf, *Einführung in die Novelle*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2010

- **Séminaire dirigé 2: 1933 - Gertrud Kolmar** (Bernard Banoun, 1h30/Semaine)

Dans son discours de réception du prix Büchner (1960), *Der Meridian*, Paul Celan déclare que les poèmes écrits en ce temps ont pour particularité de garder la mémoire de certaines dates ; il distingue aussi entre plusieurs régimes historiques de la poésie. Toute son œuvre répond à l'interrogation sur la possibilité de la poésie après la Shoah. Le séminaire proposera une vue d'ensemble sur la poésie judéo-allemande du XX^e siècle - Else Lasker-Schüler, Paul Celan, Nelly Sachs, Rose Ausländer -, tandis que les vingt poèmes du recueil de Gertrud Kolmar *Das Wort der Stummen*

(écrit en 1933, paru à titre posthume), replacés dans ce contexte, donneront lieu à des analyses de détail.

Une brochure de textes sera fournie en début de semestre. Le recueil de Gertrud Kolmar est également disponible en ligne:

https://gedichte.xbib.de/gedichtband_Das+Wort+der+Stummen_Kolmar,30,0.htm

KOLMAR, Gertrud, *Das lyrische Werk*, hrsg. Regina Nörtemann, Göttingen, Wallstein, 2003.

WOLTMANN, Johanna, *Gertrud Kolmar. Leben und Werk*, Göttingen, Wallstein, 1995.

KAMBAS, Chryssoula (Hrsg.), *Lyrische Bildnisse. Beiträge zu Dichtung und Biographie von Gertrud Kolmar*, Bielefeld, Aisthesis, 1998.

Semestre 2 (L6)

L6GNLIAL – Littératures de langue allemande. Méthodes et approches

- CM1 *Literaturworkshop : Mise en scène des rapports de domination et réécritures littéraires : Emine Sevgi Özdamar, Heiner Müller, Franz Kafka* (Bernard Banoun) (1h / sem.)
- TD *Özdamar, Müller, Kafka* (Sylvie Arlaud) (1h30 / sem.)

Dans le cadre du programme « Écrivains en Sorbonne » qui accueillera l'écrivaine et dramaturge Emine Sevgi Özdamar en résidence en mars 2025, le cours magistral et les travaux dirigés porteront sur un corpus de textes du XX^e siècle.

Le cours s'intéressera principalement aux aspects suivants : la littérature d'auteurs et autrices venues d'ailleurs (à l'exemple d'Özdamar) et la figure tutélaire de Kafka ; les liens entre écriture, histoire, mémoires individuelle et collective ; la représentation de rapports de domination (genrée, coloniale) ; l'intertextualité (H. Müller et Shakespeare ; E.S. Özdamar et H. Müller, etc.). Le séminaire proposera une lecture précise et continue des trois textes au programme. Emine Sevgi Özdamar participera à plusieurs séances avec les étudiants.

Textes au programme :

ÖZDAMAR, Emine Sevgi, *Karriere einer Putzfrau*, aus *Mutterzunge* (1990), Berlin, Suhrkamp, 2022.

MÜLLER, Heiner, *Die Hamletmaschine*, in Müller, Heiner, *Werke 4, Stücke 2*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 2001, p.545-554 (texte mis à disposition en début d'année et téléchargeable ici: <https://staff.germanistik.rub.de/koehnen/wp-content/uploads/sites/36/2014/06/Müller-Hamletmaschine-Textpdf.pdf>)

KAFKA, Franz, *In der Strafkolonie*, in Kafka, Franz: *Das Urteil und andere Prosa*
Hrsg.: Müller, Michael. Reclam.

Une brochure de textes ainsi que d'autres indications bibliographiques seront fournies au début du semestre.

- **CM2** : *L'émergence de la littérature nationale moderne en contexte européen : (1600-1720)*
- **TD** : *Introduction à la littérature baroque. Étude de textes. (Elisabeth Rothmund)*

Le cours portera sur l'émergence d'une littérature en langue allemande au XVII^e siècle, qui peut être perçue comme une « Renaissance différée » : résolument inscrite dans le contexte des renaissances vernaculaires qui se développent en Europe (Italie, France, Espagne, Pays-Bas, Angleterre) du XIV^e au XVI^e siècle environ, elle se caractérise également par sa dimension patriotique et l'affirmation d'une identité propre passant notamment par le transfert à la langue allemande des acquis des littératures nationales européennes plus précoces. La question de la langue, mais aussi des modèles poétiques et esthétiques, occupera donc une place prépondérante. On replacera également cette littérature allemande de la Première Modernité dans son contexte historique spécifique : politique, religieux, confessionnel et culturel (la Guerre de Trente Ans, la Paix de Westphalie, p.ex.).

L'étude de documents abordera les différents genres littéraires (poésie, prose, théâtre) ainsi que les principaux textes théoriques qui les régissent, envisagés aussi bien du point de vue de leurs spécificités formelles que dans les différentes thématiques abordées.

Les textes à étudier seront mis à disposition des étudiants au début du semestre.

Bibliographie indicative :

Littérature primaire :

Barock. Das grosse Lesebuch. Hg. von Dirk Niefanger. Frankfurt: Fischer 2011.

Gedichte des Barock. Hg. von Volker Meid. Stuttgart: Reclam 1980 (Reclam UB 19100)

Die deutsche Literatur in Text und Darstellung. Bd. 4: *Barock.* Hg. von Renate Fischetti. Stuttgart: Reclam 1980 (UB 9613 [4])

Littérature secondaire:

FORGET, Philippe: *Nouvelle histoire de la littérature allemande.* Tome 1 : *Baroque et Aufklärung.* Paris, Armand Colin 1998.

MEID, Volker : *Barock-Themen. Eine Einführung in die deutsche Literatur des 17. Jahrhunderts.* Stuttgart: Reclam 2015 (UB 17687)

MEID, Volker: *Die deutsche Literatur im Zeitalter des Barock. Vom Späthumanismus zur Frühaufklärung 1570-1740.* München: C.H. Beck 2009.

NIEFANGER, Dirk: *Barock. Lehrbuch Germanistik.* Stuttgart / Weimar: Metzler 2012.

ROTHMUND, Elisabeth: Martin Opitz. *Le livre de la poésie allemande (édition critique bilingue).* Toulouse, Presses universitaires du Mirail 2009.

UE 3 : LU3AL51F (S1) et LU3AL61F (S2)

L5/L6GNICIAL Histoire et Civilisation

Semestre 1 (L5)

Cours 1

- **CM** *De la Réforme à la Guerre de Trente ans. Histoire de la foi et géographie de la religion dans les pays germaniques (1517-1648)* (S. Gombeaud) (1h / sem.)
- **TD** *De la Réforme à la Guerre de Trente ans, étude de documents* (S. Gombeaud) (1h / sem.)

La Réforme luthérienne, en modifiant radicalement le rapport de l'homme à Dieu, entraîne dans les pays germaniques un bouleversement humain, social et politique sans précédent qui ouvre une période tourmentée : affrontements et conflits se multiplient jusqu'à la Paix d'Augsbourg (1555) qui inaugure une ère de paix relative. Après la défenestration de Prague, la guerre de Trente Ans (1618 – 1648), aboutissement de tensions multiples, déchire l'Europe dans la première moitié du XVII^e siècle : elle s'achève sur de profondes modifications dans l'équilibre des forces religieuses et politiques, qui ouvriront peu à peu la voie à une nouvelle conception de l'État.

Ce cours entend donner aux étudiants les outils nécessaires pour mieux comprendre cette étape fondamentale de l'histoire européenne qui porte en germe la naissance du monde moderne.

Recueil de documents

Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung, Bd. 3 : Reformationszeit 1495-1555, Stuttgart, Reclam (RUB Nr. 170003) + Bd. 4 : Gegenreformation und Dreißigjähriger Krieg 1555-1648, Stuttgart, Reclam (RUB Nr. 170004)

Bibliographie

CAHN, Jean-Paul et SCHNEILIN, Gérard (éd.), *Luther et la Réforme (1519-1526)*, Paris, Ed. du Temps, 2000.

CAHN, Jean-Paul et SCHNEILIN, Gérard (éd.), *Luther et la Réforme (1525-1555)*, Paris, Ed. du Temps, 2001.

CHAUNU, Pierre, *Le temps des Réformes, Histoire religieuse et système de civilisation, La crise de la chrétienté, l'éclatement (1250-1550)*, Paris, Fayard, 1975.

DELUMEAU, Jean, *Naissance et affirmation de la Réforme*, Paris, PUF, 1965 (plusieurs rééditions !)

FEBVRE, Lucien, *Martin Luther, un destin*, Paris, PUF, 1928 (plusieurs rééditions)

GANTET, Claire et LEBEAU, Christine, *Le Saint-Empire 1500-1800*, Paris, A. Colin, 2018, pp. 1-74.

LEFEBVRE, Joël, *Luther et l'autorité temporelle : 1521-1525*, textes allemands originaux, traduction, introduction et notes par Joël Lefebvre, Paris, Aubier-Montaigne, 1973.

LIENHARD, Marc, *Martin Luther. La passion de Dieu*, Paris, Bayard, 1999.

LUTHER, Martin, *An den christlichen Adel deutscher Nation, Von der Freiheit eines Christenmenschen, Ein Sendbrief vom Dolmetschen*, Stuttgart, Reclam, (RUB 1578).

LUTHER, Martin, *Les grands écrits réformateurs, A la noblesse chrétienne de la nation allemande, La liberté du chrétien*, trad., introd. et notes par Maurice Gravier, Paris, Flammarion, 1992.

SCHWARZ, Reinhard, *Luther*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1998, 3. Auflage, 2004.

VALENTIN, Jean-Marie (dir.), *Luther et la Réforme. Du commentaire de l'Épître aux Romains à la Messe allemande*, Paris, 2001.

Une bibliographie détaillée sera donnée au début du cours.

Cours 2

- **CM** Les mutations de la société ouest-allemande de 1945 à nos jours (*H. Miard-Delacroix*) (1h / sem.)
- **TD** Les mutations de la société ouest-allemande de 1945 à nos jours *étude de documents* (*H. Miard-Delacroix*) (1h / sem.)

Ce cours s'intéresse à la partie occidentale de l'Allemagne divisée après la défaite de 1945 qui devient République fédérale d'Allemagne en 1949. Pendant 45 ans, la division de l'Allemagne posa de manière complexe la question nationale avec l'existence, selon les termes de Willy Brandt, de « deux États en Allemagne qui ne peuvent être étrangers l'un pour l'autre ». Ce cours envisage l'histoire de la société ouest-allemande dans le contexte de division avec ses trois phases (installation de la guerre froide avec la pétrification de la division, détente avec l'Ostpolitik des années 1970 et retour de la tension dans la crise des euromissiles). L'objectif est surtout de comprendre les mutations qu'a connues cette société occidentale depuis la sortie de guerre avec "l'année zéro" jusqu'aux décennies après-réunification, en passant par la phase de libéralisation des années 1960 et de crise des années 1970.

On travaillera sur des documents de différente nature : textes, vidéo, images. Des travaux variés (explication de texte, podcast, débat contradictoire) seront proposés pour comprendre les aspects multiples de cette question.

Recueils de documents

Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung, Bd. 10 : Besatzungszeit, Bundesrepublik und DDR 1945-1969, Stuttgart, Reclam (RUB Nr. 17010) + Bd. 11 : Bundesrepublik und DDR 1969-1990, Stuttgart, Reclam (RUB Nr. 17011).

Bibliographie

BENDER Peter, *Die „Neue Ostpolitik“ und ihre Folgen. Vom Mauerbau bis zur Vereinigung*, München, DTV, 1996.

LATTARD, Alain, *Histoire de la société allemande au XXe siècle, tome 2: la RFA 1949-1989*, Paris, La Découverte, 2011.

LOTH WILFRIED, *Die Teilung der Welt. Geschichte des Kalten Krieges 1941-1955*, München, DTV, 2002

NIEDHART Gottfried, *Entspannung in Europa. Die Bundesrepublik Deutschland und der Warschauer Pakt 1966 bis 1975*, München, De Gruyter, 2014

STEININGER Rolf, *Der Kalte Krieg*, Frankfurt/M., Fischer Kompakt, 2003.

Semestre 2 (L6)

Cours 1

- **CM** *Des traités de Westphalie au Congrès de Vienne : les pays germaniques dans le concert européen (1648-1815)*(S. Gombeaud) (1h / sem.)
- **TD** *Des traités de Westphalie au Congrès de Vienne*, étude de documents (S. Gombeaud) (1h / sem.)

La signature des traités de Westphalie, mettant fin à la Guerre de Trente Ans, inaugure une ère de stabilité politique en Europe, qui va permettre aux grands États d'asseoir leur pouvoir et d'accroître leur prestige. Après avoir étudié le redressement de la Maison d'Autriche sous Léopold I^{er} puis Charles VI, les enjeux de la montée en puissance de la Prusse, les réalisations politiques et culturelles des « despotes éclairés » (Frédéric II, Joseph II), le cours montrera comment les guerres révolutionnaires et napoléoniennes ont finalement abouti à une redéfinition de la carte géo-politique du monde germanique lors du Congrès de Vienne et engendré des mutations idéologiques et culturelles profondes. Des textes et documents seront étudiés en travaux dirigés.

Bibliographie

Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung, Bd. 5 : Zeitalter des Absolutismus (1648-1789), Stuttgart, Reclam (RUB Nr. 17005).

Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung, Bd 6: Von der Französischen Revolution bis zum Wiener Kongress (1789-1815), Stuttgart, Reclam (RUB Nr. 17006).

ARETIN, Karl Othmar von (Hg.), *Der aufgeklärte Absolutismus*, Köln, Kiepenheuer und Witsch, 1974.

Ders., *Das Reich. Friedensgarantie und europäisches Gleichgewicht 1648 bis 1806*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1986.

BLED, Jean-Paul, *Frédéric le Grand*, Paris, Fayard, 2004.

Id., *Histoire de la Prusse*, Paris, Fayard, 2007.

Id., *Marie-Thérèse d'Autriche*, Paris, Fayard, 2001.

BÉRENGER, Jean, *Histoire de l'Empire des Habsbourg de 1273 à 1918*, Paris, Fayard, 1990.

Id., *Joseph II d'Autriche*, Paris, Fayard, 2007.

Cours 2

La société en RDA entre utopie et réalité (1949-1990)

- **CM** Cours (C. Aslangul) (1h / sem.)
- **TD** Etude de documents (C. Aslangul) (1h / sem.)

Sur les ruines de la Deuxième Guerre mondiale ont été créés deux États allemands. La République démocratique allemande a érigé un système politique en rupture, fondé sur des valeurs spécifiques et prétendant engendrer un « nouvel homme socialiste ». À travers l'étude des différentes sphères de la vie collective (éducation, emploi, loisirs, consommation, pratiques culturelles, rituels et dispositifs d'intégration politique, système médiatique), on interrogera les modalités, la réalité et les limites de la mise en œuvre de ce projet, entre contrôle, adaptation et résistance des différents acteurs.

Documents en ligne

Deutsche Geschichte in Dokumenten und Bildern: Portal <http://germanhistorydocs.ghi-dc.org/home.cfm>

Bundesarchiv, Virtuelle Ausstellung (Bilder, Filme): Portal <http://www.bundesarchiv.de/DE/Content/Virtuelle-Ausstellungen/Die-Ddr-Von-A-Z-Dokumente-Zum-Ddr-Alltag-Aus-Bestanden-Des-Bundesarchivs>

Recueils de documents

Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung, Bd. 10 : Besatzungszeit, Bundesrepublik und DDR 1945-1969, Stuttgart, Reclam 1998 (RUB Nr. 17010) + Bd. 11 : Bundesrepublik und DDR 1969-1990, Stuttgart, Reclam 1996 (RUB Nr. 17011).

Bibliographie

JUDT, Matthias (Hrsg.), *DDR-Geschichte in Dokumenten*, bpb, Bonn 1998.

KOTT, Sandrine, *Histoire de la société allemande au XXe siècle, tome 3: la RDA*, Paris, La Découverte, 2011.

SABROW, Martin (Hrsg.), *Erinnerungsorte der DDR*, München, Beck, 2009 (ou Bonn, BpB, 2010).

WOLLE, Stefan, *Die heile Welt der Diktatur. Alltag und Herrschaft in der DDR*, Berlin, Ch. Links, 1999 (aussi Bonn, bpb Bd. 349).

UE 4 : LU4AL51F (S1) et LU4AL61F (S2)

L5/L6GNHIAL Histoire des idées allemandes

Politique, société, culture: penser la modernité

Semestre 1 (L5)

- **CM** : *Hegel et Marx : démocratie et capitalisme, l'entrée dans la modernité*

(L. Barbisan) (1h / sem.)

TD : *Hegel et Marx : démocratie et capitalisme, l'entrée dans la modernité*

(L. Barbisan) (1h30 / sem.)

La Révolution française, et la possibilité d'un nouvel ordre social et politique qu'elle introduit, ouvre des perspectives inédites dans le champ intellectuel allemand. Ce cours se propose d'étudier la façon dont deux philosophes majeurs du XIXe siècle, Hegel puis Marx, se saisissent de cet événement et de ses conséquences pour élaborer leur théorie de la société et de l'Etat modernes. Nous verrons comment cette réflexion intègre une analyse de la révolution industrielle et s'articule avec une critique de l'économie capitaliste et de ses effets. On ouvrira enfin des pistes de réflexion sur la postérité de ces propositions au XXe siècle, où se posent de nouvelles problématiques politiques, sociales et culturelles.

Bibliographie : Le cours s'appuiera sur un ensemble d'extraits de textes de Hegel, de Marx, mais aussi d'autres penseurs et penseuses des XIXe et XXe siècles.

Semestre 2 (L6)

- **CM (B. Palaric) (1h / sem.)** : *La polarité Orient/Occident au début du siècle en Allemagne : Weber et Troeltsch*
- **TD (M. Witschi) (1h30 / sem.)**

L'objectif de ce cours est d'examiner la fonction du renouveau de la fascination pour l'Orient dans le cadre des discours sur la crise de l'Occident au début du 20e siècle. Il s'agira d'examiner les différentes étapes (avant, pendant, et après la guerre) de la construction de cette crise, et, plus encore, la diversité des réponses qu'elle a suscitées. Là où certains, comme Hermann Hesse revendiquent la nécessité d'une « orientalisation » ou d'une « asiatisation » de l'Europe pour compenser les défauts de l'Europe moderne et de sa civilisation, d'autres, tels Weber et Troeltsch cherchent à surmonter cette crise à partir des ressources qu'offre l'Occident lui-même, que ce soit à

travers une forme d'américanisation assumée, ou par un retour critique aux idéaux historiques de l'Europe. Nous chercherons par ailleurs à circonscrire et déconstruire le concept d'Orient à travers ses différentes définitions. Dans ce cadre, nous inclurons également les discours sur la Russie en tant qu' « Orient », tels qu'on les trouve chez Thomas Mann ou Max Scheler, voire Oswald Spengler, et analyserons la manière dont l'Allemagne – qui est au centre de l'Europe – s'est imaginée entre ses marges, orientales et occidentales.

Littérature primaire :

SCHELER, Max, „Vom kulturellen Wiederaufbau Europas“, in ders., Vom Ewigen im Menschen (=Gesammelte Werke 5), Bonn, Bouvier, 2000, pp. 405-447.

TROELTSCH, Ernst, „Hermann Graf Keyserling: Das Reisetagebuch eines Philosophen (1920)“, in ders., Rezensionen und Kritiken (1915-1923)(=Kritische Gesamtausgabe, Band 13), Berlin/New York, De Gruyter, 2010, pp. 483-490.

TROELTSCH, Ernst, Der Historismus und seine Probleme (=Kritische Gesamtausgabe, Band 16), Berlin/New York, De Gruyter, 2008.

WEBER, Max, Religion und Gesellschaft, Konfuzianismus und Taoismus, Hinduismus und Buddhismus, Dörfler Verlag, Frankfurt am Main, 2011.

Littérature secondaire :

GELLNER, Christoph, Weisheit, Kunst und Lebenskunst: Fernöstliche Religion und Philosophie bei Hermann Hesse und Bertolt Brecht, Matthias-Gründewald, Mainz, 1997.

AGARD, Olivier, FOSSALUZZA, Cristina, BESSLICH, Barbara: Liberalismus (be-)denken: Europa-Ideen in Wissenschaft, Literatur und Kulturkritik (1900–1950), Böhlau Wien, 2023.

UE5 : LU5AL51F (S1) et LU5AL61F (S2)

Culture

Semestre 5 (L5)

- **L5ALE1HA CM (1h)** *Histoire culturelle de l'opéra dans les pays de langue allemande (Sylvie Le Moël)*
- **TD L5ALE2PC TD (1h30)** (Sylvie Le Moël)

Après une présentation générale de l'opéra – comme genre musico-théâtral et comme lieu de transferts (culturels et génériques) – et de ses origines dans les pays de langue allemande, le cours donnera un panorama de l'histoire de l'opéra de Mozart à Schoenberg et Zimmermann pour mettre en évidence les liens entre les œuvres, leur substrat littéraire et leur contexte historique, social et

culturel (notamment Lumières, romantisme, expressionnisme), chaque cours prenant pour exemple un ou deux opéras phares, tels que *Die Entführung aus dem Serail* et *Die Zauberflöte* de Mozart, *Fidelio* de Beethoven, *Die Meistersinger von Nürnberg* et *Tristan und Isolde* de Wagner, *Elektra* de R. Strauss, *Wozzeck* de Berg, etc.

Le cours s'appuiera sur nombre de documents sonores et audio-visuels, des liens étant indiqués sur moodle pour compléter les extraits abordés en cours

Une bibliographie sera distribuée en cours.

Ouvrage de référence : SCHMIERER, Elisabeth, *Kleine Geschichte der Oper*. Stuttgart, Reclam, 2020.

L5ALE3TC *Théories de la culture* (Lise Mirville) (1h30 / sem.)

Ce cours est une introduction aux principales théories de la culture qui se sont développées dans le champ intellectuel allemand depuis la fin du XVIIIème siècle jusqu'à nos jours. Axé sur une étude des textes majeurs qui ont jalonné l'histoire de ces théories, ce cours permettra de se familiariser avec le concept de « Bildung » chez Schiller et Goethe, avec la notion de « Kultur » chez Fichte et Thomas Mann, avec l'approche psycho-historique de la culture développée par Sigmund Freud ou encore avec la critique des industries culturelles menée par T. W. Adorno et M. Horkheimer.

Un recueil de textes sera distribué en début de semestre.

Bibliographie indicative

JUNGE, Matthias, 2009, *Kultursoziologie. Eine Einführung in die Theorien*, Stuttgart, UTB.

FLEURY, Laurent, 2008, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, Paris, A. Colin.

Semestre 6 (L6)

- **L6ALE1HA CM**

- **L6ALE2PC TD** *Projet culturel* (Valérie Carré, 2h / sem.)

Il s'agira de réaliser un projet culturel qui doit aboutir à une présentation publique. De plus amples informations seront fournies aux étudiant(e)s intéressé(e)s en cours de S1.

MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES – Faculté de Lettres, version 2024-25

CC = Contrôle continu

CCI = Contrôle continu intégral

CT = Contrôle terminal

Modes d'évaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées, soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des connaissances et compétences constitutives du diplôme.

Attention : Cette partie est à lire avec grande attention car elle vous sera très utile au moment des examens, notamment le passage concernant les rattrapages.

On distingue trois modes d'évaluation en vigueur (cf. pour plus de détails le « Cadre général des MCC 2024-2025 », qui sera accessible sur l'ENT. A titre indicatif, vous trouverez les MCC de 2023-2024 sous ce lien:

https://www.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2023-07/MCC_FL-2023-2024.pdf)

- **Le CCI ou Contrôle Continu Intégral** : il est composé d'épreuves réparties au cours du semestre. L'évaluation repose sur plusieurs épreuves (écrites ou orales) ou travaux donnant lieu à au moins deux notes par matière, Il n'y a ni examen final lors de la session initiale (janvier et mai), ni rattrapage lors de la session de fin juin.
Un étudiant ou une étudiante dispensé(e) d'assiduité, et n'ayant pas pu, sur justificatifs acceptés par son UFR, participer à la dernière évaluation du semestre, se verra offrir la possibilité de repasser cet examen : les modalités de cette épreuve sont fixées par l'enseignant(e) ;
- **Le CM ou Contrôle Mixte** : il est composé d'épreuves qui ont lieu au cours du semestre (dans le cadre des cours ou des TD) et d'un examen qui se déroule durant la session initiale (période d'examens de janvier et mai). Les matières évaluées font l'objet d'un rattrapage à l'oral (session de rattrapage fin juin)
- **Le CT ou Contrôle Terminal** : une seule épreuve par matière ou groupe de matières a lieu à l'issue du semestre durant la session initiale (période d'examens de janvier et mai). Il y a un rattrapage à l'oral (session de rattrapage fin juin).

Le contrôle continu intégral (CCI) et le contrôle mixte

L'étudiant ou l'étudiante inscrit(e) sous le régime du Contrôle Continu Intégral (CCI) est évalué(e) durant le semestre, régulièrement, sur la base de plusieurs épreuves (écrites ou orales) ou travaux donnant lieu à au moins deux notes par matière. En CCI, les contrôles ont lieu entièrement pendant le semestre y compris, à la dernière séance, pour les étudiantes et étudiants salarié(e)s ou dispensé(e)s de CC. Les cours soumis au CCI ne sont pas concernés par la semaine de révisions tutorée (cf. *infra*).

Le contrôle mixte combine des épreuves de contrôle continu (CC) et une épreuve terminale (CT).

Le CCI et le contrôle mixte impliquent l'assiduité de l'étudiante ou l'étudiant à tout ou partie des enseignements, selon les modalités précisées dans les MCC de Licence.

Les enseignements non fondamentaux (ou optionnels) (voir la liste dans les MCC des UFR) sont évalués uniquement par le CCI.

Pour tous les enseignements en CCI, il appartient aux étudiantes et aux étudiants dispensé(e)s d'assiduité¹ de s'informer de la date d'examen (final), qui aura lieu pendant une séance en fin de semestre.

Le contrôle terminal (CT)

L'étudiant ou l'étudiante inscrit(e) sous le régime du Contrôle terminal (CT) est évalué par une seule épreuve d'examen à l'issue du semestre. Les copies d'examen sont remises aux correcteurs sous anonymat.

Assiduité aux TD : Elle est obligatoire (sauf pour les étudiantes et les étudiants bénéficiant d'un régime spécial – cf. MCC)

Trois absences injustifiées au cours d'un semestre sont sanctionnées par la division par deux de la moyenne pour le semestre selon les MCC de 2023-2024. Vos enseignant.e.s vous informeront des changements éventuels des MCC au courant du S1.

Organisation des examens

En licence, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après une première publication des résultats.

La session de rattrapage, organisée à l'issue de l'année universitaire, porte sur les enseignements des deux semestres. Les épreuves se déroulent sous forme d'oral.

¹ Sauf exception, les UE 6 et UE 7 ne rentrent pas dans le cadre des dispenses. Les étudiantes et les étudiants doivent choisir ces options en fonction de leurs disponibilités.

Quand se présenter au rattrapage ?

Lorsqu'une UE (« unité d'enseignement ») comprend plusieurs EC (« éléments constitutifs », c'est-à-dire plusieurs enseignements différents), l'UE est validée lorsque la moyenne des EC est égale ou supérieure à 10 (selon les coefficients en vigueur). Il n'est donc pas nécessaire d'avoir la moyenne à chaque EC pour valider l'UE. En revanche, si l'UE n'est pas validée, les notes d'EC supérieures ou égales à 10 sont conservées, mais les notes d'EC inférieures à 10 ne sont pas conservées : il faut passer les oraux de rattrapage pour ces EC.

Pour résumer :

Lorsque l'UE est obtenue, on ne repasse pas l'EC dont la note est inférieure à 10.

Lorsque l'UE n'est pas obtenue, l'étudiante ou l'étudiant est tenu(e) de repasser les épreuves des EC dont la note est inférieure à 10. Les notes supérieures ou égales à 10 sont conservées ; les notes inférieures à 10 ne sont jamais conservées. Si l'étudiant ou l'étudiante qui a une note inférieure à 10 ne se présente pas à la session de rattrapage, il aura 0 pour cet enseignement.

Un calendrier des oraux de rattrapage vous sera envoyé (et mis en ligne sur l'ENT) à la mi-juin 2025, pour une session de rattrapage qui aura lieu du 23 2025. Les étudiant(e)s contactent directement les enseignant(e)s pour s'inscrire aux oraux avec eux. Aucune convocation personnelle ne sera envoyée.

Les étudiantes et les étudiants germanistes de 2ème année de Licence ayant obtenu une bourse du DAAD leur permettant de passer 5 mois dans une université allemande pourront bénéficier de l'équivalence globale du 1er semestre.

Une semaine de révisions avant les examens

Pour les étudiantes et les étudiants en Licence, la dernière semaine d'enseignements de chaque semestre se consacrera aux cours de révision ou de rappels méthodologiques. Elle exclura tout cours nouveau. Ce dispositif **ne concerne pas les matières soumises au Contrôle continu intégral (CCI)**, ni le cursus master.

La semaine de révisions tutorées n'est pas obligatoire, c'est-à-dire qu'il n'y aura aucun contrôle d'assiduité ni aucun contrôle durant la semaine, intégralement consacrée aux révisions tutorées. L'étudiant ou l'étudiante, le ou la stagiaire de la formation professionnelle continue, a la liberté de réviser seul(e) sans bénéficier du soutien pédagogique organisé par la faculté des Lettres de Sorbonne Université. Ce dispositif ne concerne que le cursus Licence et les matières évaluées en contrôle terminal ou en contrôle mixte.

Consultation des copies d'examen

Les étudiantes et les étudiants peuvent consulter leurs copies d'examen jusqu'à deux semaines après le début du semestre 2, pour la session de janvier (semestre 1), et deux semaines après la fin de la session d'examen de mai (semestre 2). La consultation des copies d'examen n'est possible qu'en présence d'une enseignante ou d'un enseignant, la correctrice ou le correcteur de la copie ou un(e) collègue ayant enseigné dans la même UE au même semestre, et s'effectue à une date fixée d'un commun accord avec l'enseignant dans un délai raisonnable. Passés ces délais, la consultation des copies d'examen n'est plus possible.

Le plagiat à l'université et à l'UFR d'Études germaniques et nordiques

L'UFR d'Études germaniques et nordiques met en garde les étudiantes et les étudiants contre toute forme de plagiat et renvoie notamment à l'article 52 du règlement intérieur de l'université, consultable dans son intégralité à l'adresse suivante : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/sites/default/files/media/2019-11/Reglement-2.pdf> (sur le plagiat, cf. p. 14).

Article 52 : travaux des étudiants

Les étudiants de Sorbonne Université s'engagent, durant l'ensemble de leur cursus universitaire, à respecter les principes de l'honnêteté intellectuelle et à ne pas recourir, à l'oral comme dans leurs travaux écrits, au plagiat.

Le plagiat est constitué lorsqu'un étudiant rend ou présente un travail qu'il propose comme étant le produit de sa propre pensée alors qu'il ne l'est pas. Il se caractérise soit par l'absence de citation d'un auteur, soit par la reformulation, la traduction ou la copie de propos d'un auteur sans indication de source. Il y a plagiat non seulement lorsque l'on reprend les mots d'autrui mais également lorsqu'on lui emprunte ses idées.

Le plagiat constitue une atteinte grave aux règles du droit d'auteur. Il peut être assimilé à un délit de contrefaçon. Par conséquent, tout plagiat, y compris de documents issus de sources internet, pourra faire l'objet de sanctions disciplinaires indépendantes de la mise en œuvre de sanctions pénales.

Les étudiantes et les étudiants inscrit(e)s en Licence d'allemand ou dans une double licence incluant l'allemand devront impérativement faire figurer **à la fin de tout travail écrit fait à la maison, la déclaration sur l'honneur suivante**, valable pour toutes les années de Licence, pour toutes les disciplines :

« Je, soussigné(e) Prénom Nom, atteste sur l'honneur que j'ai rédigé ce travail moi-même et sans recourir à d'autres sources ou outils que ceux que j'ai explicitement déclarés comme tels. Ce travail ne comporte pas de plagiat. Tous les développements repris d'une source extérieure, y compris une source électronique, sont cités entre guillemets avec un renvoi à la source dûment identifiée. Par ailleurs, ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Date, signature manuscrite.

MCC Licence 1 (contrôle continu et mixte)

UE1

L1/L2GNL GAL : Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (1)

TD de grammaire

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : deux à trois bilans intermédiaires, sous forme de devoirs sur table en temps limité (env. 30 minutes) prenant la forme d'exercices. Un DST / bilan toutes les 3 à 4 semaines. CC : moyenne des deux ou trois notes, 33 % de la note finale + CT (66%).

CC (33 %) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

TD de phonétique / TD de prosodie

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : deux oraux au cours du semestre (moyenne des deux / 33 %)

CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

L1/L2GNTRAL : Traduction : initiation / Compétence orale

TD de thème (au S2 uniquement) :

Mode d'évaluation : contrôle mixte

CC sous forme de « mini-écrits » (15 à 20 minutes) à intervalles réguliers portant sur des structures traitées en cours + questions de vocabulaire.

CC (33 %) + CT (66 %). Voir ci-après pour les modalités de CT.

TD de version

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Travaux écrits en cours (sous forme de mini-devoirs d'une durée de 20 minutes env.) ou à la maison, à intervalles réguliers, portant sur des structures et techniques de transposition et / ou petit texte à traduire (33%) et un écrit final selon le tirage au sort (66%).

CC (33 %) + CT (66 %). Voir ci-après pour les modalités de CT.

TD de compréhension de l'oral et expression orale :

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage.

Différents travaux oraux (min. 2) seront notés au cours du semestre (S1 et S2). Les épreuves sont organisées en TD ; la dernière évaluation (comptant 50% de la note finale) a lieu lors de la dernière séance de TD (les étudiants dispensés d'assiduité doivent être présents ce jour-là).

ou Atelier de lecture à voix haute en allemand

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage ; la note de CCI n'est pas reportée à la session de rattrapage.

Les notes obtenues au cours du semestre 1 reposent sur :

- l'assiduité et l'engagement,
- une épreuve organisée à la fin du semestre dans le cadre du TD (CCI).

Les notes obtenues au cours du semestre 2 reposent sur :

- l'assiduité et l'engagement,
- une présentation publique en fin de semestre.

UE2

L1/L2GNLIAL : Littératures de langue allemande. Une initiation

L1GNLIAL TD : Les littératures de langue allemande après 1945

L2GNLIAL TD : Les œuvres majeures de la littérature allemande au XIXème siècle

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu : min. 2 travaux notés durant le semestre

CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités complètes de CT.

UE3

L1/L2GNLIAL : Histoire et civilisation

L1GNLIAL TD : Histoire, images et culture de l'Allemagne des origines à l'Unification

L2GNLIAL TD : L'Allemagne contemporaine

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu : le CC comporte au moins un devoir sur table. D'autres travaux écrits et / ou oraux sont notés dans le cadre du CC.

CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

UE4

L1/L2GNAOAL : Méthodologie

TD « Étudier les pays germanophones : approches et outils » :

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage.

Différents travaux écrits et oraux seront notés au cours du semestre (S1 et S2). Les épreuves sont organisées en TD, l'examen final (1h30 écrit, comptant 50% de la note finale) se déroule, lui aussi, lors de la dernière séance de TD (les étudiantes et les étudiants dispensé(e)s d'assiduité doivent passer l'examen final lors de la dernière séance).

UE5

L1/L2 : Culture

L1/L2ALE2PC : CM et TD

Mode d'évaluation du TD : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage.

Semestre 1 : un travail écrit (compte rendu portant sur l'institution culturelle découverte) et une note de participation.

Semestre 2 : CCI avec au moins deux travaux à rendre.

Note finale TD (50%) + CM évalué sous forme de contrôle terminal (50%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

MCC Licence 2 (contrôle continu et mixte)

UE1

L3/L4GNL GAL : Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (2)

TD de linguistique allemande

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés durant le semestre

CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

L3/L4GNTRAL : Traduction : perfectionnement / Compétence orale

- TD de thème

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés durant le semestre.

CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

- TD de version

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés durant le semestre

CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

- TD Compréhension de l'oral et expression orale

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage.

Différents travaux oraux (min. 2) seront notés au cours du semestre (S1 et S2). Les épreuves sont organisées en TD ; la dernière évaluation (comptant 50% de la note finale) a lieu lors de la dernière séance de TD (les étudiantes et étudiants dispensé(e)s d'assiduité doivent être présents ce jour-là).

ou Atelier théâtre

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage ; la note de CCI n'est pas reportée à la session de rattrapage

Les notes obtenues au cours du semestre 3 reposent sur :

- l'assiduité et l'engagement,
- un travail oral ou écrit de réflexion sur le texte mis en scène,
- une présentation scénique en fin de semestre.

Les notes obtenues au cours du semestre 4 reposent sur :

- l'assiduité et l'engagement,
- la représentation de fin de semestre.

UE2

L3/L4GNLIAL : Littératures de langue allemande. Genres et périodes.

L3GNLIAL Séminaire dirigé : *Formes du récit bref au XIX^e siècle : Heinrich von Kleist (1777-1811*

L3GNLIAL Séminaire dirigé 2 : *Premier romantisme*

L4GNLIAL Séminaire dirigé 1 : *Visions de Rome dans la littérature allemande, de Goethe à Rilke*
L4GNLIAL Séminaire dirigé 2 : *Représentations de la femme dans le théâtre du Sturm und Drang.*

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux écrits et / ou oraux à rendre durant le semestre
CC (50%) + CT (50%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

UE3

L3/L4GNLIAL: Histoire et civilisation

L3GNLIAL TD : *Le long XIXème siècle. Du Congrès de Vienne à la fin de la Première guerre mondiale, 1815-1918*

L4GNLIAL TD : *De la démocratie à la dictature nazie : l'Allemagne de 1918 à 1945*

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux écrits et / ou oraux notés durant le semestre
CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

UE4

L3/L4GNHIAL : Histoire des idées allemandes

L3GNHIAL – TD : De Luther à Fichte, étude de documents

L4GNHIAL – TD : De Schopenhauer à Nietzsche

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux écrits et / ou oraux notés durant le semestre
CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

UE5

L3/L4 : Culture

Mode d'évaluation du TD: contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage.

L3 TD Histoire du cinéma allemand

Au moins deux travaux à rendre.

L4 TD Performance

Note finale TD (50%) + CM évalué sous forme de contrôle terminal (50%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

MCC Licence 3 (contrôle continu et mixte)

UE1

L5L6GNL GAL : Linguistique moderne / Histoire de la langue / Compétences grammaticales

(L5GNLAL) TD Compétences grammaticales

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral

3 à 4 travaux écrits à intervalles réguliers (devoirs écrits préparés à la maison et/ou faits lors d'une séance en temps limité).

(CC 33 %) et un écrit final (CT 66 %).

Les évaluations et l'examen final sont organisés en TD. L'examen final a lieu lors de la dernière séance cours. Il n'y a pas de rattrapage pour ce TD ; la note de CCI n'est pas reportée à la session de rattrapage.

TD de Linguistique moderne : pas de contrôle continu. Évaluation uniquement en CT. Cf. ci-après les modalités de CT.

TD Introduction à la lecture du moyen-haut-allemand et à l'allemand médiéval : pas de contrôle continu. Évaluation uniquement en CT. Cf. ci-après les modalités de CT.

L5/L6GNTRAL : Maîtrise de la traduction / Compétence orale

- TD de thème

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés durant le semestre (semestre 5 et 6) (33 %) + un examen final écrit (66 %) CC (33 %) + CT (66 %). Voir ci-après pour les modalités de CT.

- TD de version

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés durant le semestre (semestre 5 et 6) (33 %) + un examen final écrit (66 %) CC (33 %) + CT (66 %). Voir ci-après pour les modalités de CT.

- TD Compréhension de l'oral et expression orale

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage.

Différents travaux oraux (min. 2) seront notés au cours du semestre (S1 et S2). Les épreuves sont organisées en TD ; la dernière évaluation (comptant 50% de la note finale) a lieu lors de la dernière séance de TD (les étudiantes et les étudiants dispensé(e)s d'assiduité doivent être présents ce jour-là).

UE2

L5/L6GNLIAL : Littératures de langue allemande. Approches et méthodes

L5GNLIAL Séminaire 1 : *Introduction à la poésie de Friedrich Hölderlin*

L5GNLIAL Séminaire 2:

L6GNLIAL TD 1 : *Kolmar, Breyger et autres auteurs*

L6GNLIAL TD 2 : Introduction à la littérature baroque. Étude de textes

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux écrits et / ou oraux notés durant le semestre
CC (50%) + CT (50%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

UE3

L5/L6GNICIAL : Histoire et civilisation

Cours 1 - TD « Les Temps modernes »

L5GNICIAL TD 1 : De la Réforme à la Guerre de Trente ans

L6GNICIAL TD 1 : Des traités de Westphalie au Congrès de Vienne

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés écrits et / ou oraux durant le semestre
CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

Cours 2 - TD « Allemagne contemporaine »

L5GNICIAL TD 2 : La société en RDA entre utopie et réalité (1949-1990)

L6GNICIAL TD 2 : Division et Nation allemande dans la guerre froide (1945-1990)

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés écrits et / ou oraux durant le semestre
CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

UE4

L5/L6GNHIAL : Histoire des idées allemandes

L5GNHIAL – *Hegel et Marx : démocratie et capitalisme, l'entrée dans la modernité*

L6GNHIAL – Polarité Orient / Occident

Mode d'évaluation : contrôle mixte

Contrôle continu (CC) : min. 2 travaux notés écrits et / ou oraux durant le semestre
CC (33%) + CT (66%). Voir ci-après pour les modalités de CT.

UE5

L5/L6 : Culture

L5ALE2PC : TD Opéra

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral avec au moins deux travaux à rendre. Il n'y a pas de rattrapage.

L5ALE3TC : TD Théories de la culture

Mode d'évaluation : contrôle terminal. Voir ci-après les modalités de CT.

Note finale TD Opéra (33 %) + CT TD Théories de la culture (33 %) + CT CM Opéra (33 %). Voir ci-après pour les modalités de CT.

L6ALE2PC : TD Projet culturel

Mode d'évaluation : contrôle continu intégral. Il n'y a pas de rattrapage.

Contrôle Terminal

Licence 1^{ère} année – contrôle terminal

ECTS / coef	Enseignements et codes Apogée	Janvier Semestre 1	Mai Semestre 2	Session de rattrapage – semestre 1 et semestre 2 : modalités identiques
7 ECTS coef. 7	<p>UE1 : Langue et Linguistique allemande</p> <p>- L1/L2GNL GAL Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (1)</p> <p>- L1/L2GNTRAL - Traduction : initiation - Compétence orale</p>	<p>- 1 écrit 2h</p> <p>avec <u>1h</u> linguistique(phonétique et / ou grammaire, CM et / ou TD)</p> <p>et <u>1h</u> traduction (version) (coef. 1,5)</p> <p>(et <u>compr / expr.</u> ou <u>Atelier de lecture à voix haute</u>, en CCI, examen final organisé en cours (coef. 0,5))</p>	<p>- 1 écrit 2h</p> <p>avec <u>1h</u> linguistique(synt. contras. et / ou prosodie et / ou grammaire)</p> <p>et <u>1h</u> traduction (thème et / ou version) (coef. 1,5)</p> <p>(et <u>compr / expr.</u> ou <u>Atelier de lecture à voix haute</u>, en CCI, examen final organisé en cours (coef. 0,5))</p>	<p>- 1 oral 15 min (préparation : 30 min)</p> <p>- 1 oral 20 min (préparation : 40 min) (coef. 1,5)</p>
3 ECTS coef. 3	<p>UE2 : Littératures de langue allemande. Une initiation (L1/L2GNLIAL)</p>	<p>1 écrit 1h30 (questionnaire ou explication en allemand d'un texte – tirage au sort)</p>	<p>1 oral 20 min (préparation : 20 min) (questionnaire ou explication en allemand – tirage au sort)</p>	<p>1 oral 20 min (préparation : 20 min) (questionnaire ou explication en allemand – tirage au sort)</p>
3 ECTS coef. 3	<p>UE3 : Histoire et civilisation (L1/L2GNLIAL)</p>	<p>1 écrit 1h30 (tirage au sort : Repères ou Texte/documents)</p>	<p>1 oral 15 min (préparation : 30 min)</p>	<p>1 oral 15 min (préparation : 30 min)</p>

4 ECTS coef. 2	UE4 : Méthodologie (L1/L2GNAOAL)	pas de CT (contrôle continu intégral)	pas de CT (contrôle continu intégral)	pas de rattrapage (contrôle continu intégral)
3 ECTS coef. 3	UE5 : Culture (L1/L2ALE1HA)	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 oral 15 min (préparation : 30 min)

Licence 2^{ème} année – contrôle terminal

ECTS / coef	Enseignements et codes Apogée	Janvier Semestre 3	Mai Semestre 4	Session de rattrapage – semestre 3 et semestre 4 : modalités identiques (sauf indications contraires)
7 ECTS coef.	UE1 : Langue et Linguistique allemande - L3/L4GNL GAL Connaissance du système linguistique de l'allemand moderne (2) - L3/L4GNTRAL - Traduction : - Compétence orale	- 1 écrit 2h avec <u>1h</u> <u>linguistique</u> (CM et / ou TD) et <u>1h</u> <u>traduction</u> (thème et / ou version) (coef. 1,5) (<u>et compr / expr.</u> <u>ou Atelier Théâtre</u> , en CCI, examen final organisé en cours (coef. 0,5))	- 1 écrit 2h avec <u>1h</u> <u>linguistique</u> (CM et / ou TD) et <u>1h</u> <u>traduction</u> (thème et / ou version) (coef. 1,5) (<u>et compr / expr.</u> <u>ou Atelier Théâtre</u> , en CCI, examen final organisé en cours (coef. 0,5))	- 1 oral 15 min (préparation : 30 min) - 1 oral 20 min (préparation : 40 min) (coef. 1,5)
4 ECTS coef. 4	UE2 : Littératures de langue allemande. Genres et périodes (L3/L4GNLIAL)	2 oraux de 15 min chacun (préparation : 30 min pour chaque oral)	1 écrit 2h30 (tirage au sort)	2 oraux de 20 min chacun (préparation : 40 min pour chaque oral)

4 ECTS coef. 4	UE3 : Histoire et civilisation (L3/L4GNCIAL)	1 écrit 1h30	1 oral 20 min (préparation : 40 min)	1 oral 20 min (préparation : 40 min)
4 ECTS coef. 4	UE4 : Histoire des idées allemandes (L3/L4GNHIAL)	1 écrit 3h	1 oral 20 min (préparation : 40 min)	1 oral 20 min (préparation : 40 min)
4 ECTS coef. 4	UE5 : Culture (L3/L4ALE1HA)	1 écrit 1h30	1 écrit 1h30	1 oral de 15 min (préparation : S3 = 30 min S4 = 30 min)

Réglementation concernant les modalités générales du contrôle des connaissances et des aptitudes des licences de la Faculté des Sciences et Ingénierie

Année universitaire 2024 - 2025

VU	Le code de l'éducation
VU	L'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
VU	L'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle et de Master
VU	Le règlement intérieur de Sorbonne Université
Vu	La délibération de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 20 juin 2024

PREAMBULE

Sorbonne Université est accréditée, par décision ministérielle lors du renouvellement de son contrat quinquennal, pour délivrer des diplômes nationaux de licence.

TITRE I – ORGANISATION GENERALE

Article 1 – Objet

Le présent document fixe les règles communes des Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) applicables au titre de l'année 2024-2025 aux diplômes nationaux de licence délivrés par la Faculté des Sciences et Ingénierie de Sorbonne Université.

La ou le responsable du Département du Cycle d'Intégration et les responsables des départements de formation de licence de la Faculté des Sciences et Ingénierie de Sorbonne Université sont chargés de la mise en œuvre du présent règlement et de sa diffusion auprès des enseignantes et des enseignants et des étudiantes et étudiants concernés.

Article 2 – Inscription administrative et pédagogique

L'étudiant ou l'étudiante s'inscrit administrativement pendant les périodes d'inscription arrêtées par la Présidente de Sorbonne Université dans le cursus de Licence pour une année universitaire. L'inscription pédagogique est de droit, pendant les périodes d'inscription, pour tout étudiant ou toute étudiante administrativement inscrite. Est régulièrement inscrit administrativement, tout étudiant ou toute étudiante dont le dossier d'inscription a été validé et qui est en règle au niveau de ses droits universitaires d'inscription.

L'année universitaire est organisée en deux périodes, selon le calendrier universitaire de l'année adopté par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire. Il convient de distinguer la notion de semestre pédagogique de la notion de période, de même que la notion d'année pédagogique de celle d'année universitaire calendaire.

À chaque période de l'année universitaire, l'étudiant ou l'étudiante doit s'inscrire pédagogiquement auprès du département de formation du Cycle d'Intégration (pour l'inscription en L1) ou de la mention de diplôme qu'il veut obtenir.

Lors de son inscription pédagogique, en concertation avec le département de formation dont elle ou il dépend, l'étudiant ou l'étudiante définit son contrat pédagogique, c'est-à-dire :

- Les UE constitutives du(des) semestre(s) pédagogique(s) de son parcours de formation et sur lesquelles portera la compensation (30 crédits).
- Les UE dont elle ou il suivra les enseignements durant la période.

Si la composition du semestre de son parcours de formation a été définie lors de l'établissement de son contrat pédagogique, l'étudiant ou l'étudiante peut suivre les enseignements des UE constitutives de ce semestre sur une ou plusieurs périodes. La compensation prévue à l'article 9 sera éventuellement appliquée à la fin de ces périodes, mais ne pourra s'appliquer que lorsqu'elle ou il aura complété à 30 crédits son semestre.

Un étudiant ou une étudiante peut être autorisée à s'inscrire, en sus de son contrat pédagogique durant une période, à des UE supplémentaires, notamment si elle ou il suit un parcours de licence mono-disciplinaire intensif, un parcours de licence bi-disciplinaire intensif, une double licence ou un double cursus.

Un étudiant ou une étudiante peut être inscrite administrativement simultanément auprès de plusieurs départements de formation. Un parcours de licence bi-disciplinaire intensif implique deux inscriptions administratives dans les deux licences, en L2 et en L3.

La réinscription pour une troisième année universitaire dans la même année du diplôme préparé n'est pas de droit. L'étudiant ou l'étudiante doit solliciter auprès de son département de formation un entretien d'orientation à l'issue duquel un avis est transmis par le directeur ou la directrice du département de formation à la Direction Formation Insertion Professionnelle et Vie Etudiante qui met en œuvre la décision pédagogique.

TITRE II : OFFRE DE FORMATION ET MODES D'EVALUATION

Article 3 – Offre de formation

En première année de licence, quatre portails pluridisciplinaires sont proposés au sein du Département du Cycle d'Intégration (Sciences formelles, Sciences de l'ingénieur, Sciences de la matière, Sciences de la nature), avec ou sans l'option Licence Accès Santé (LAS). D'autres parcours sont également proposés (doubles cursus, doubles licences, Cursus Master en Ingénierie...).

Les étudiantes ou les étudiants recrutés sur les portails avec l'option Licence Accès Santé (LAS) sont inscrits dans le bloc d'UE hors contrat LAS1 (module « Option Santé L1 »).

En deuxième et troisième année de licence, l'étudiant ou l'étudiante a le choix entre quatre types de parcours :

- Le **parcours mono-disciplinaire** permet de se spécialiser dès la deuxième année de licence dans une discipline. Il conduit à l'obtention du diplôme de licence de la mention correspondant à la discipline.
- Le **parcours mono-disciplinaire intensif** permet également de se consacrer à l'étude d'une seule discipline mais nécessite un rythme de travail conséquent : 36 crédits/semestre. Il conduit à l'obtention du diplôme de licence de la mention correspondant à la discipline.
- Le **parcours bi-disciplinaire (majeure/mineure)** permet de se concentrer sur une discipline, majeure, tout en continuant à acquérir des connaissances et des

compétences fondamentales dans une seconde discipline, mineure. Il conduit à l'obtention du diplôme de licence de la mention correspondant à la discipline majeure.

- Le **parcours bi-disciplinaire intensif (double majeure)** permet de suivre deux disciplines à parts égales selon un rythme de travail conséquent : 36 crédits/semestre. Il conduit (sous certaines conditions de réussite) à l'obtention de deux diplômes de licence dans chacune des deux mentions correspondant aux deux disciplines.

À l'issue d'un parcours bi-disciplinaire obtenu à Sorbonne Université, une inscription en **L4** est possible après accord du département et établissement d'un contrat pédagogique personnalisé. Le parcours L4 permet de suivre un parcours mono-disciplinaire d'une année supplémentaire dans la discipline de la mineure. Il conduit à l'obtention du diplôme de licence de la mention correspondant à cette discipline.

Les étudiantes ou les étudiants des **doubles cursus et des doubles licences** portés par la Faculté des Sciences et Ingénierie en partenariat avec la Faculté des Lettres de Sorbonne Université et d'autres établissements partenaires (École W, ENSCI Les Ateliers, Sciences Po, Université Panthéon Assas) suivent un parcours de type bi-disciplinaire intensif dès la première année de licence, dans le cadre du Département du Cycle d'Intégration. Elles ou ils poursuivent le double cursus ou la double licence dans l'un des huit départements de formation de la Faculté des Sciences et Ingénierie en deuxième et troisième années de licence.

Ces doubles cursus et doubles licences conduisent à l'obtention de deux diplômes :

- Le diplôme de licence dans la mention correspondant à la discipline scientifique choisie en deuxième année à la Faculté des Sciences et Ingénierie ;
- Le diplôme de licence de la discipline suivie à la Faculté des Lettres, ou le diplôme délivré par l'établissement partenaire.

Un double cursus « Mathématiques-ISUP » est proposé en troisième année de licence par le département de Licence de mathématiques et l'Institut de Statistique de l'Université de Paris (ISUP). Il permet d'obtenir le diplôme de licence de mathématiques et la validation de la première des trois années du diplôme de statisticien de l'ISUP.

Article 4 – Organisation des enseignements

Pour obtenir son diplôme de Licence, l'étudiant ou l'étudiante suit un parcours de formation constitué d'un ensemble cohérent d'unités d'enseignement (UE). Ce parcours est réparti en six semestres pédagogiques (S1, S2, S3, S4, S5 et S6). Ces semestres pédagogiques sont regroupés en années pédagogiques : la première année pédagogique regroupe les semestres pédagogiques S1 et S2, la deuxième année pédagogique regroupe les semestres pédagogiques S3 et S4 et la troisième année pédagogique regroupe les semestres pédagogiques S5 et S6.

L'offre de formation de la Faculté des Sciences et Ingénierie est décomposée en Unités d'Enseignement (UE). Chaque UE correspond à un ensemble cohérent d'enseignements et représente un ensemble de compétences, de connaissances et/ou de savoir-faire. Chaque UE est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Cette valeur est proportionnelle au volume total des activités (cours, TD, TP, travail personnel, mémoire, projet, etc...) qu'un étudiant ou une étudiante qui suit cette UE doit fournir. Chaque semestre pédagogique correspond à 30 crédits. Six semestres de 30 crédits soit 180 crédits au total sont nécessaires pour valider une Licence.

Le parcours de formation est adapté au projet professionnel et personnel de l'étudiant ou de l'étudiante tout en respectant les exigences définies dans le document d'accréditation de chaque mention de Licence. La composition des semestres du parcours de formation est définie par l'étudiant ou l'étudiante au fur et à mesure de sa progression, en concertation avec le(s) département(s) de formation dont elle ou il dépend. Elle est déterminée en précisant les UE du contrat pédagogique prises parmi les UE prévues dans la maquette d'accréditation.

Article 5 – Processus d'évaluation

L'évaluation de l'ensemble des UE (hors UE spécifiques, de type stage ou projet, UE LAS, et parcours relevant de l'enseignement à distance) repose pour l'année 2024-2025 sur le processus d'évaluation continue.

L'évaluation continue requiert au moins trois évaluations dont aucune ne peut être affectée d'un coefficient strictement supérieur à 50% de la somme des coefficients.

L'évaluation continue est conçue comme un outil permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'évaluer régulièrement la progression de ses connaissances et d'apprécier l'efficacité de son travail personnel. Elle peut être effectuée sous forme d'interrogations écrites ou orales, de comptes rendus, d'exposés, de devoirs à remettre à l'enseignant ou à l'enseignante, d'évaluations à distances... Ces épreuves relèvent de deux catégories, non exclusives :

Les premières sont des épreuves organisées pendant les heures d'enseignement (en présentiel ou à distance), suivant des modalités portées à la connaissance des étudiantes et des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements.

Les secondes sont des épreuves dites de cohorte. Le calendrier de déroulement des épreuves de cohorte et leur nature doivent être fixés par le département de formation et portés à la connaissance des étudiantes et des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements. Les épreuves font l'objet d'une information appropriée par le département de formation. Les épreuves de cohorte peuvent être organisées en dehors des heures d'enseignement.

Certaines de ces évaluations pourront être réalisées à distance. L'ensemble de ces évaluations tient lieu d'évaluation initiale.

Pour les UE à 3 ECTS, le nombre minimal d'évaluation peut être ramené à deux, avec des poids adaptés aux spécificités pédagogiques de l'enseignement.

Pour les UE à 6 ECTS, il est recommandé de ne pas organiser plus de deux épreuves de cohorte, afin de favoriser la diversité des modalités d'évaluation.

La nature des épreuves est proposée par les responsables des UE. Les modalités d'évaluation propres à chaque UE ainsi que les barèmes correspondants sont établis chaque année par le conseil du département de formation. Les notes doivent refléter l'excellence, le niveau satisfaisant ou l'insuffisance lors de l'acquisition des connaissances, des savoir-faire et/ou des compétences. Dans le cadre de l'évaluation continue, les copies et les notes ainsi que les évaluations de tout autre travail réalisé sont communiquées régulièrement aux étudiants.

Afin de faire bénéficier les étudiantes et les étudiants de la progression de leurs compétences au cours du semestre, il est recommandé de ne conserver que la note de l'évaluation finale si elle est meilleure que la moyenne pondérée de l'ensemble des évaluations. Lorsqu'il est pertinent de conserver la note de certaines évaluations (pour les TP par exemple), la procédure précédente est à appliquer pour les évaluations complémentaires de celles-ci. En raison des spécificités pédagogiques de leur enseignement, les responsables de chaque UE peuvent, en accord avec le directeur ou la directrice du département de formation, adopter des règles différentes.

La seconde chance a comme champ l'ensemble des connaissances et compétences de l'UE. Les modalités d'épreuves de l'UE qui feront l'objet de la seconde chance doivent être portées à la connaissance des étudiantes et des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements.

En cas de perturbation importante dans le déroulement de la période pédagogique, le

barème de l'UE fixant la part de chacune des épreuves (y compris les épreuves de cohorte) dans le calcul du résultat pourra exceptionnellement être modifié en cours de semestre. Une telle décision sera prise par le directeur ou la directrice du département de formation après accord de la vice-doyenne ou du vice-doyen Formation.

Article 6 – Différentes natures d'épreuves

Les épreuves constituant l'évaluation des connaissances peuvent être réparties en quatre catégories. Chacune de ces catégories peut participer aux processus d'évaluation indiqués à l'article 5 (sauf mention contraire).

Chacune des épreuves prévues dans les modalités d'évaluation des connaissances particulières à chaque UE est notée et affectée d'un coefficient.

Épreuves orales

Les interrogations orales peuvent être des évaluations individuelles ou en groupe. Le sujet peut être différent pour chaque étudiant ou chaque étudiante.

Épreuves écrites

Les formes d'épreuves écrites et leurs modalités sont précisées par l'enseignant ou l'enseignante responsable de la matière et portées à la connaissance des étudiantes et des étudiants au plus tard un mois après le début des enseignements. Lorsque l'évaluation est réalisée à distance, ces modalités indiquent comment accéder à une plateforme dédiée et sécurisée ainsi que les conditions de composition. Dans tous les cas, les épreuves écrites de cohorte doivent être organisées de manière à garantir l'anonymat des copies.

L'évaluation des compétences pratiques

Cette évaluation tient compte des compétences techniques, de l'acquisition des savoir-faire pendant les séances (comptes rendus), mais aussi de l'assiduité et du comportement de l'étudiant ou de l'étudiante. Cette évaluation peut aussi prendre la forme d'un examen pratique, ou d'une épreuve écrite ou orale portant sur l'analyse de données expérimentales. Une note supérieure à 12 sur 20 est conservée pour une période d'une année universitaire, sauf demande écrite de l'étudiant ou de l'étudiante auprès du secrétariat pédagogique avant le début de la nouvelle période.

L'évaluation des stages, projets et recherches bibliographiques

Cette évaluation peut prendre la forme de notes de rapports écrits, de soutenances, de stage, d'exposés, de posters, etc. Une note supérieure à 12 sur 20 est conservée pour une nouvelle période, sauf demande écrite de l'étudiant ou de l'étudiante auprès du secrétariat pédagogique avant le début de la nouvelle période.

En cas de situation exceptionnelle, l'évaluation des stages pourra être soit adaptée, en fonction des modifications prévues du sujet et des modalités de travail associées, soit remplacée par d'autres UE en raison des difficultés de mise en œuvre de ces stages, soit neutralisée au sein de la période correspondante s'il n'existe pas d'alternatives possibles. La neutralisation de toute autre UE sera possible également, mais demeurera une procédure exceptionnelle. De telles décisions seront prises par le directeur ou la directrice du département de formation en accord avec la vice-doyenne ou le vice-doyen Formation.

TITRE III – VALIDATION DES PARCOURS ET PROGRESSION DANS LE CURSUS

Article 7 – Règles d'assiduité

Les règles d'assiduité spécifiques sont définies par chaque département de formation.

Concernant les étudiantes ou les étudiants boursiers, le maintien de la bourse est soumis à des conditions de progression, d'assiduité aux cours et de présence aux examens. L'étudiant ou l'étudiante bénéficiaire d'une bourse doit être inscrite (administrativement et pédagogiquement). Elle ou il doit être assidu aux cours, aux travaux dirigés et réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation à laquelle elle ou il s'est inscrit. Une dispense totale ou partielle d'assiduité peut néanmoins être accordée. En ce qui concerne la présence aux évaluations, l'étudiant ou l'étudiante titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux doit se présenter à toutes les épreuves de cohorte sans exception. Le manquement aux obligations d'inscriptions et de présence aux enseignements et aux épreuves entraînera la suspension des versements ainsi que le remboursement des sommes indûment perçues. Dans le cadre d'un enseignement à distance, l'étudiant ou l'étudiante doit rendre tous les devoirs prévus dans les délais fixés.

Article 8 – Validations des UE et des semestres

Article 8-1 – Validation des UE

Une UE peut être validée à chaque période où elle est enseignée.

Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne est obtenue dans cette UE ; elle est validée :

- 1- Si la moyenne de l'ensemble des notes de l'évaluation des connaissances de cette UE affectées de leurs coefficients respectifs est supérieure ou égale à 10 sur 20. L'UE est alors réputée acquise et l'étudiant ou l'étudiante n'a plus la possibilité de s'y inscrire.
- 2- Après décision de la commission de compensation visée à l'article 8-2 ou du jury de diplôme.

Aucune note n'est éliminatoire. La moyenne de l'UE prise en compte est la moyenne des notes obtenues selon les différents modes d'évaluation de l'UE portés à la connaissance des étudiantes et des étudiants au plus tard un mois après le début de la période.

Une UE peut comporter des activités pédagogiques obligatoires, c'est-à-dire auxquelles l'étudiant ou l'étudiante doit avoir participé pour pouvoir valider l'UE. Celles-ci, ainsi que les modalités de l'évaluation des connaissances spécifiques à l'UE, doivent être indiquées aux étudiantes et aux étudiants en début de chaque semestre pédagogique.

Si le semestre est non validé (cf. article 8-2), toute UE non acquise (hors UE de stage, UE projets et UE OIP) doit faire l'objet d'une seconde chance.

- Pour ces UE, et à l'exception des UE LAS : En cas de non présence à la seconde chance, les résultats de l'évaluation initiale sont conservés. À l'issue de la seconde chance, les notes des épreuves initiales qui n'ont pas fait l'objet de cette seconde chance sont conservées. Les notes des épreuves initiales qui ont fait l'objet de cette seconde chance sont remplacées par la note de la seconde chance lorsque cette note est supérieure, en tenant compte des coefficients respectifs, et sinon elles sont conservées.
- Pour les UE LAS des modules « Option Santé L1 ou L2 ou L3 », la note obtenue à la seconde chance (équivalent pour ces UE de la note de 2ème session dans les modalités de contrôle des connaissances de Licence de la Faculté des Lettres) annule et remplace les notes des épreuves initiales.

Article 8-2 – Validation des semestres

Une commission de compensation se réunit après chaque session. Cette commission de compensation décide si le semestre pédagogique est validé ou non. Un semestre peut être validé de quatre façons différentes :

- 1- Par acquisition de toutes les UE constitutives du semestre pédagogique, pour 30 crédits.
- 2- Par compensation semestrielle, lorsqu'au moins une UE constitutive du semestre pédagogique n'est pas acquise, mais que la moyenne générale des notes relatives

à toutes les UE constitutives du semestre, affectées de leurs coefficients respectifs, est supérieure ou égale à 10 sur 20. Les crédits associés aux UE non acquises du semestre sont alors acquis.

- 3- Par compensation annuelle, lorsque la moyenne des deux semestres constitutifs de l'année pédagogique est supérieure ou égale à 10 sur 20. Les crédits associés aux UE non acquises d'un semestre de cette année pédagogique présentant une moyenne strictement inférieure à 10 sur 20 sont alors acquis.
- 4- Par décision de la commission ou du jury de diplôme, lorsque la moyenne des deux semestres constitutifs de l'année pédagogique est inférieure à 10 sur 20.

Les études accomplies à l'étranger (mobilité sortante exclusivement), selon un contrat pédagogique mis en œuvre dans le cadre d'échanges internationaux conventionnés, sont intégrées au cursus de l'étudiant ou de l'étudiante, au même titre que les études accomplies à la Faculté des Sciences et Ingénierie de Sorbonne Université. Les modalités d'évaluation de l'étudiant ou de l'étudiante en mobilité sont précisées dans son contrat pédagogique et les notes sont validées par un jury de diplôme ou une commission de compensation.

Pour une mobilité effectuée dans le cadre d'un double cursus ou d'une double licence, l'ensemble des UE du contrat pédagogique relevant des disciplines de la Faculté des Lettres ou de l'établissement partenaire apparaîtront sous la forme d'une UE d'équivalence sans note, délivrant le nombre d'ECTS équivalent à cet ensemble d'UE. Cette UE d'équivalence sera validée par le jury de diplôme.

Article 9 – Compensations des notes et des résultats

La compensation semestrielle se fait en fin de période sur les 30 crédits relatifs aux UE constituant le semestre. Toutes les UE inscrites dans le contrat semestriel pédagogique participent à la compensation. Dans le cas où l'étudiant ou l'étudiante, en accord avec le(s) département(s) de formation dans le(s)quel(s) elle ou il est inscrit, a préparé pendant cette période des UE pour plus de 30 crédits, la compensation se fait alors sur les 30 crédits du contrat semestriel pédagogique, les UE supplémentaires non prévues au contrat semestriel pédagogique n'entrent pas dans la compensation.

La compensation annuelle se fait en fin d'année pédagogique, sur les deux semestres constitutifs de cette année. Cette compensation annuelle est effectuée à la fin de ces semestres (compensation annuelle initiale), puis si nécessaire à l'issue de la seconde chance (compensation annuelle de seconde chance).

Un étudiant ou une étudiante peut renoncer à la compensation semestrielle ou annuelle initiale, pour pouvoir améliorer sa moyenne. Elle ou il doit en avertir par écrit le secrétariat pédagogique dont elle ou il dépend. Cette demande doit être faite dans les deux jours ouvrés suivant la publication des résultats de l'évaluation initiale. Dans ce cas, elle ou il est déclaré non admis et elle ou il peut repasser les UE non acquises lors de l'évaluation initiale.

Dans le cas d'un parcours bi-disciplinaire intensif (double majeure), le refus de compensation s'applique dans les deux disciplines du parcours.

Pour les doubles cursus et les doubles licences, les règles de compensation propres à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université ou les autres établissements partenaires avec lesquels ces formations sont portées s'appliquent pour les seuls enseignements qu'elle ou ils assurent.

Les UE constitutives d'un semestre, qui ont été validées à Sorbonne Université antérieurement à la mise en place du LMD, ne participent pas à la compensation. La compensation se fait sur les autres UE définies dans le contrat semestriel pédagogique et porte alors sur un ensemble d'UE dont la valeur en crédits est inférieure à 30.

Le module « Option Santé L1 », de 10 ECTS et hors contrat, est validé si toutes les UE qui le composent le sont. Il peut aussi être validé par compensation annuelle entre les UE du module. Une seconde session du module « Option Santé L1 », est proposée aux étudiantes et étudiants qui n'ont pas atteint la moyenne au bloc des épreuves de l'option santé. Les UE de la licence disciplinaire et les UE du module « Option Santé L1 » ne se compensent pas entre elles. Il n'est

possible de suivre les UE du module « Option Santé L1 » qu'au cours d'une seule année universitaire. Des règles équivalentes s'appliquent pour les modules « Option Santé L2 », et « Option Santé L3 ».

Article 10 – Capitalisation des notes ou des résultats

Lorsqu'une UE n'est pas validée à la fin de l'année universitaire calendaire sa note est perdue en totalité. Si elles sont supérieures ou égales à 12 sur 20, les notes évaluant les compétences pratiques et les stages, projets et recherches bibliographiques sont conservées pour une année universitaire, sauf demande écrite de l'étudiant ou de l'étudiante auprès du secrétariat pédagogique, lors de la prochaine inscription pédagogique pour cette UE. L'étudiant ou l'étudiante peut se réinscrire à cette UE à une période ultérieure, ou bien faire un choix différent, ce qui nécessite un changement dans le contrat semestriel pédagogique. La note conservée n'est pas transférable en cas de changement d'UE.

Lorsqu'un étudiant ou une étudiante suit de nouveau l'enseignement d'une UE non validée dans une période antérieure, elle ou il doit effectuer une nouvelle inscription pédagogique. En conséquence toutes les notes provenant de l'évaluation initiale ou d'une seconde chance lors d'une inscription antérieure sont abandonnées.

Article 11 – Règles de progression

En deuxième année de licence, un étudiant ou une étudiante peut accéder à différentes mentions de diplôme et à différents parcours selon les enseignements suivis en première année de licence et les résultats obtenus :

- Au parcours de son choix, mono-disciplinaire ou bi-disciplinaire, si elle ou il a validé la première année de licence (S1 et S2) ;
- Au parcours mono-disciplinaire intensif, si elle ou il a validé les deux semestres de la première année de licence (S1 et S2) d'une part, suivi et acquis lors du second semestre de la première année de licence (S2) l'UE de la discipline correspondant à la mention du diplôme choisi d'autre part ;
- Au parcours bi-disciplinaire intensif (double majeure), si elle ou il a validé les deux semestres de la première année de licence (S1 et S2) au cours de la même année universitaire d'une part, suivi et acquis les UE des deux disciplines correspondant aux deux mentions de diplômes choisis lors du second semestre de la première année de licence (S2) d'autre part ;
- À la deuxième année du double cursus ou de la double licence :
 - o Si elle ou il a validé les deux semestres de la première année de licence au cours de la même année universitaire,
 - o Et si elle ou il a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 sur l'ensemble des UE de sciences suivies à la Faculté des Sciences et Ingénierie et dans l'ensemble des UE suivies à la Faculté des Lettres ou dans l'établissement partenaire au cours de la première année de licence.

Si les conditions pour une progression dans l'année supérieure ne sont pas réunies, l'étudiante ou l'étudiant ne peut rester dans le parcours de double cursus ou de double licence. Elle ou il doit se réorienter vers un parcours mono-disciplinaire ou bi-disciplinaire. Dans ce cas, le passage en deuxième année n'est possible que dans la discipline où la moyenne annuelle a été obtenue, et sous réserve de la validation des 60 ECTS de l'année en cours au sens des règles de progression des parcours mono-disciplinaires ou bi-disciplinaires.

En cas de capacités d'accueil limitées dans une mention de diplôme, l'accès à cette mention est donné prioritairement aux étudiantes et étudiants ayant suivi et acquis lors du second semestre de la première année de licence (S2) l'UE de la discipline correspondant à la mention du diplôme choisi.

Certains parcours peuvent avoir une capacité d'accueil limitée et faire l'objet de conditions d'accès supplémentaires spécifiques.

Un étudiant ou une étudiante ne peut pas être inscrite simultanément dans des UE constitutives de semestres différents délivrées lors de la même période : S1 et S3, S2 et S4.

Si un étudiant ou une étudiante de Licence Accès Santé valide sa L1 (60 ECTS), elle ou il est admis en L2, qu'il ait ou non validé le Module « Option Santé L1 » de 10 ECTS. Il lui sera alors proposé de suivre le Module « Option Santé L2 » de 10 ECTS, également hors contrat ; les UE du Module « Option Santé L1 » ne lui seront plus accessibles. Des règles équivalentes s'appliquent entre la L2 et la L3. Si un étudiant ou une étudiante a été inscrit en PASS, il débute son cursus de Licence Accès Santé en L2.

En troisième année de licence, un étudiant ou une étudiante peut accéder à différents parcours de la mention de diplôme qu'elle ou il veut obtenir selon les enseignements suivis en première et seconde année de licence et les résultats obtenus :

- Au parcours de son choix, mono-disciplinaire ou bi-disciplinaire, si elle ou il a validé les deux semestres de la première année de licence (S1 et S2) et les deux semestres de la seconde année de licence (S3 et S4) ;
- Au parcours mono-disciplinaire intensif, si elle ou il a suivi les UE du parcours mono-disciplinaire intensif correspondant à la mention du diplôme choisi en seconde année de licence et validé les deux semestres de la seconde année de licence (S3 et S4) ;
- Au parcours bi-disciplinaire intensif (double majeure), si elle ou il a suivi les UE du parcours bi-disciplinaire intensif (double majeure) correspondant en seconde année de licence, validé les deux semestres de seconde année de licence (S3 et S4) et obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 dans chacun des deux ensembles d'UE de chaque discipline suivie en seconde année de licence.
- À la troisième année du double cursus ou de la double licence :
 - o Si elle ou il a validé les deux semestres de deuxième année de licence au cours de la même année universitaire,
 - o Et si elle ou il a obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 sur l'ensemble des UE de la discipline scientifique suivies à la Faculté des Sciences et Ingénierie et dans l'ensemble des UE suivies à la Faculté des Lettres ou dans l'établissement partenaire au cours de la deuxième année de licence.

Si les conditions pour une progression dans l'année supérieure ne sont pas réunies l'étudiante ou l'étudiant ne peut rester dans le parcours de double cursus ou de double licence. Elle ou il doit se réorienter vers un parcours monodisciplinaire ou bi-disciplinaire. Dans ce cas, le passage en troisième année n'est possible que dans la discipline où la moyenne annuelle a été obtenue, et sous réserve de la validation des 60 ECTS de l'année en cours au sens des règles de progression des parcours mono-disciplinaires ou bi-disciplinaires.

Un étudiant ou une étudiante ne peut pas être inscrite simultanément dans des UE constitutives de semestres différents délivrées lors de la même période : S3 et S5, S4 et S6.

Un étudiant ou une étudiante qui a validé une troisième année de licence bi-disciplinaire (majeure/mineure) pourra s'inscrire dans une quatrième année de licence monodisciplinaire (dite « parcours L4 ») dans la discipline de la mineure suivie à condition d'avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 sur l'ensemble des UE de cette mineure au cours de la troisième année de licence et après accord du département.

De même, un étudiant ou une étudiante qui a validé une troisième année de licence à la Faculté des Lettres dans le cadre d'une majeure-mineure proposée avec la Faculté des Sciences et Ingénierie pourra s'inscrire en parcours L4 dans la discipline de la mineure suivie à la Faculté des Sciences et Ingénierie à condition d'avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 sur l'ensemble des UE de cette mineure au cours de la troisième année de licence et après accord du département.

Article 12 – Réorientation et changements de parcours

Dans le but d'une réorientation, en accord avec le(s) département(s) de formation dans le(s)quel(s) elle ou il est inscrit, un étudiant ou une étudiante n'ayant pas réussi à valider un semestre de son parcours de formation au cours d'une période peut en modifier la composition pour une nouvelle période. Si dans cette nouvelle période elle ou il change d'UE libre ou optionnelle, la compensation ne peut se faire qu'avec la note de l'UE choisie dans la nouvelle période. L'UE choisie dans la période antérieure est considérée comme supplémentaire et si elle est acquise ne participe pas à la compensation.

Les étudiantes et étudiants en doubles cursus ou doubles licences peuvent se réorienter, avec l'autorisation du responsable de formation et sans nécessité de candidature, à condition d'un seul changement dans le cursus, vers l'un des parcours mono-disciplinaires ou bi-disciplinaires correspondants. Le changement de parcours ne peut se faire qu'en fin d'année de L1 ou de L2, sous réserve de l'obtention de la moyenne annuelle dans la discipline choisie et de la validation des 60 ECTS de l'année en cours au sens des règles de progression des parcours mono-disciplinaires ou bi-disciplinaires.

Article 13 - Modalités d'admission dans les études de santé via la LAS

Les étudiantes et étudiants inscrits en Licence Accès Santé (LAS) pourront candidater aux études de santé au cours de leurs trois années de Licence, sous réserve de la validation d'au moins 10 ECTS de santé et de la validation du niveau de licence concerné (et donc de l'acquisition des 60 ECTS de la première année ou des 120 ECTS correspondant aux deux premières années de la Licence ou des 180 ECTS correspondant aux trois années de la Licence). Il n'est possible de candidater que deux fois aux études de santé (soit une fois en PASS et une fois en LAS, soit deux fois au cours des trois années de Licence d'Accès Santé - LAS lorsqu'aucun PASS n'a été effectué).

TITRE IV – ORGANISATION DES EXAMENS

Article 14 – Principes généraux

La ou le responsable du Département du Cycle d'Intégration et les responsables des départements de formation de licence sont chargés de l'organisation et du bon déroulement des épreuves des évaluations des connaissances.

Une absence à une épreuve est équivalente à un 0. La compensation reste possible. Toute absence non justifiée à une activité pédagogique obligatoire interdit à l'étudiant ou à l'étudiante la validation de l'UE correspondante et la note d'évaluation de cette UE est portée à 0 dans les deux sessions. Les départements de formation pourront proposer des aménagements spécifiques.

Article 15 – Régimes particuliers

Certaines catégories d'étudiantes et d'étudiants définies dans la charte des publics particuliers adoptée par Sorbonne Université (notamment les étudiantes et les étudiants élus ; les étudiantes et les étudiants en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant, permanent ou temporaire ; les femmes enceintes ; les étudiantes et les étudiants salarié(e)s ; les étudiantes et les étudiants sportifs et artistes de haut-niveau), peuvent bénéficier de dispositifs pédagogiques particuliers.

TITRE V – DELIVRANCE DES DIPLOMES

Article 16 – Composition des jurys et/ou des commissions de compensation

La présidente de l'Université désigne par un arrêté la présidente ou le président et les membres des jurys de diplôme après avis de la ou du responsable du Département du Cycle d'Intégration ou de la ou du responsable du département de formation de licence concerné.

La ou le responsable du Département du Cycle d'Intégration ou la ou le responsable du département de formation de licence concerné désigne les membres des commissions de compensation et en informe la présidente ou le président de l'Université ; elle ou il les préside ou désigne sa représentante ou son représentant pour cette fonction.

Article 17 – Validation du diplôme

Article 17-1 – Cas général

Le diplôme de licence s'obtient en validant chacun des six semestres de ce parcours de formation, après application éventuelle des règles de compensation définies aux articles 8 et 9. Le jury de diplôme de Licence se réunit en fin de chaque période et décerne la mention disciplinaire du diplôme de licence en vérifiant que l'ensemble du parcours satisfait les exigences définies dans le document d'accréditation.

Article 17-2 - Cas des parcours bi-disciplinaires intensif (double majeure)

Un étudiant ou une étudiante d'un parcours bi-disciplinaire intensif (double majeure) a la possibilité, à l'issue de sa troisième année de licence, d'obtenir deux diplômes de licence.

Elle ou il doit choisir au début de la troisième année de licence un de ces deux départements de formation pour y procéder à son inscription administrative principale. Le diplôme de licence de ce premier département de formation sera obtenu selon les conditions définies à l'article 17-1, en prenant en compte les résultats obtenus dans les UE des deux disciplines constitutives des contrats semestriels pédagogiques.

Au début de la troisième année de licence, elle ou il procède également à une inscription administrative complémentaire dans le second département de formation. Le diplôme de licence de ce département de formation sera obtenu si les deux conditions suivantes sont remplies :

- Validation des deux semestres de troisième année de licence (S5 et S6), après application éventuelle des règles de compensation définies aux articles 8 et 9, en prenant en compte la totalité des UE de la discipline du second département de formation, suivies au S5 et au S6, et en complétant pour chaque semestre à la hauteur de 30 crédits avec des UE de la discipline du premier département de formation, suivies au S5 et au S6.
- Obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 dans chacun des deux ensembles d'UE de chaque discipline suivie en troisième année de licence.

L'obtention du diplôme de licence d'inscription secondaire n'est pas corrélée à l'obtention du diplôme de licence d'inscription principale : l'obtention des deux diplômes de licence est indépendante.

Article 17-3 - Cas du double cursus ou de la double licence

Le diplôme de licence correspondant à la discipline scientifique suivie en deuxième et troisième année à la Faculté des Sciences et Ingénierie sera obtenu dans le cadre d'un double cursus ou d'une double licence si les deux conditions suivantes sont remplies :

- Validation des deux semestres de troisième année de licence (S5 et S6) ;
- Obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 dans l'ensemble des UE de la discipline scientifique suivie à la Faculté des Sciences et Ingénierie en troisième année de licence.

Article 17-4 - Cas du parcours L4

Le diplôme de licence correspondant à la discipline scientifique suivie dans le cadre d'une mineure puis du parcours L4 monodisciplinaire sera obtenu sous réserve de la validation des deux semestres de cette L4 monodisciplinaire, selon les règles du cas général (article 17-1).

Article 18 – Mentions

Des mentions « passable », « assez bien », « bien », « très bien », sont attribuées par le jury de diplôme, sur la base de la moyenne des deux derniers semestres du diplôme.

Article 19 – Communication des résultats et consultation des copies

En cas de litige entre un département de formation et un étudiant ou une étudiante, un recours gracieux peut être formulé dans un délai de deux mois à compter de l'affichage des résultats, auprès de la présidente ou du président de la commission de compensation ou de jury de diplôme.

Calendriers facultaires de la FL (Faculté des Lettres) et de la FSI (Faculté des Sciences et de l'Ingénierie)

SYNTHÈSE CALENDRIERS FACULTAIRES 2024-25

Septembre		2024							2025												
		octobre		novembre		décembre		janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet	
FL	FSI	FL	FSI	FL	FSI	FL	FSI	FL	FSI	FL	FSI	FL	FSI	FL	FSI	FL	FSI	FL	FSI	FL	FSI
1	D	1	M	1	V	1	D	1	M	1	S	1	M	1	J	1	D	1	D	1	M
2	L	2	M	2	S	2	L	2	J	2	D	2	M	2	D	2	L	2	L	2	M
3	M	3	J	3	D	3	M	3	V	3	L	3	J	3	L	3	S	3	M	3	J
4	M	4	V	4	L	4	M	4	S	4	M	4	M	4	M	4	D	4	M	4	V
5	J	5	S	5	M	5	J	5	D	5	M	5	S	5	S	5	L	5	J	5	S
6	V	6	D	6	M	6	V	6	L	6	J	6	D	6	D	6	M	6	V	6	D
7	S	7	L	7	J	7	S	7	M	7	V	7	L	7	L	7	M	7	S	7	L
8	D	8	M	8	V	8	D	8	M	8	S	8	M	8	S	8	J	8	D	8	M
9	L	9	M	9	S	9	L	9	J	9	D	9	M	9	M	9	V	9	L	9	M
10	M	10	J	10	D	10	M	10	V	10	L	10	J	10	S	10	S	10	M	10	J
11	M	11	V	11	L	11	M	11	S	11	M	11	V	11	D	11	D	11	M	11	V
12	J	12	S	12	M	12	J	12	D	12	M	12	S	12	L	12	L	12	J	12	S
13	V	13	D	13	M	13	V	13	L	13	J	13	D	13	M	13	M	13	V	13	D
14	S	14	L	14	J	14	S	14	M	14	V	14	L	14	M	14	M	14	S	14	L
15	D	15	M	15	V	15	D	15	M	15	S	15	M	15	J	15	J	15	D	15	M
16	L	16	M	16	S	16	L	16	J	16	D	16	M	16	V	16	V	16	L	16	M
17	M	17	J	17	D	17	M	17	V	17	L	17	J	17	L	17	S	17	M	17	J
18	M	18	V	18	L	18	M	18	S	18	M	18	V	18	L	18	D	18	M	18	V
19	J	19	S	19	M	19	J	19	D	19	M	19	S	19	S	19	L	19	J	19	S
20	V	20	D	20	M	20	V	20	L	20	J	20	D	20	D	20	M	20	V	20	D
21	S	21	L	21	J	21	S	21	M	21	V	21	L	21	L	21	M	21	S	21	L
22	D	22	M	22	V	22	D	22	M	22	S	22	M	22	S	22	J	22	D	22	M
23	L	23	M	23	S	23	L	23	J	23	D	23	M	23	M	23	V	23	L	23	M
24	M	24	J	24	D	24	M	24	V	24	L	24	J	24	J	24	S	24	M	24	J
25	M	25	V	25	L	25	M	25	S	25	M	25	V	25	V	25	D	25	M	25	V
26	J	26	S	26	M	26	J	26	D	26	M	26	S	26	S	26	L	26	J	26	S
27	V	27	D	27	M	27	V	27	L	27	J	27	D	27	D	27	M	27	V	27	D
28	S	28	L	28	J	28	S	28	M	28	V	28	L	28	L	28	M	28	S	28	L
29	D	29	M	29	V	29	D	29	M	29	S	29	M	29	M	29	J	29	D	29	M
30	L	30	M	30	S	30	L	30	J	30	D	30	M	30	M	30	V	30	L	30	M
		31	J			31	M		V		L			31	S					31	J

1ère période de cours

Dimanches et jours fériés

2^e période de cours

révision tutorée

Examen

2^e chance

2^e chance